



Rapport d'Activités 2025

Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale



Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I L'ÉQUIPE	4
Bureau de la Plateforme (2024–2026).....	6
II. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COORDINATION ET DE LA CONCERTATION EN SANTÉ MENTALE	7
1. Missions et objectifs	7
2. Financements.....	7
3. Gouvernance et gestion.....	9
3.1. Conseil d'Administration.....	9
3.2. Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2025.	9
3.3. Calendrier des Conseils d'Administration et points abordés.....	10
III. GROUPES DE TRAVAIL ET CONCERTATION	12
1. Concertation Enfants et Adolescents.....	12
1.1 Une méthode : faire avec, pas pour	12
1.2 Trois outils, une cohérence.....	12
1.3 Des partenariats renforcés	12
1.4 Perspectives 2026	12
2. Concertation Adultes et Personnes âgées	12
2.1. Comité Intersectoriel Double Diagnostic (CAIDD) – Handicap et Santé Mentale.....	12
2.2. Groupe de Travail Maisons de Soins Psychiatriques (GT MSP).....	13
2.3. Groupe de Travail Trajets de Soins de Crise et Urgences (GT TSC – GSO)	13
2.4. Groupe de Travail Mesures d'Observation Protectrices (MOP)	14
2.5. Groupe de Travail Santé Mentale, précarités, logement.....	15
2.6. Vlaamse Vleugel – concertation néerlandophone bruxelloise	15
3. Bilan chiffré des groupes de travail – Année 2025	16
IV. SÉMINAIRES	19
1. Organisation des séminaires thématiques	19
V. SENSIBILISATIONS.....	22
1. Sensibilisation à destination du grand public	22
2. Sensibilisation à destination des professionnels de 1ère ligne	24
VI. PUBLICATIONS ET OUTILS DE COMMUNICATION.....	28
1. Répertoire www.santementale.brussels	30
VII. RECHERCHE ET PRODUCTION DE DONNÉES.....	31
VIII. LE SERVICE DE MÉDIATION.....	32



1. La réception et la gestion des plaintes	32
2. La prévention des plaintes	33
3. L'information concernant l'organisation, le fonctionnement et la procédure de la médiation	34
4. La communication au patient des alternatives à la médiation	34
5. La rédaction de recommandations	34
IX. COORDINATION ADDICTIONS – Aude Dion	36
1. Contexte.....	36
1.1. Addictions, santé mentale et précarité : une triple problématique dans l'impasse ?	36
1.2. Addictions, Santé Mentale & Justice : une concertation intersectorielle essentielle.....	36
2. Concertation entre les secteurs « addictions », « santé mentale » et « justice »	36
2.1. Missions	36
2.2. Coordination du groupe de travail « Addictions, Santé mentale et Justice »	36
2.3. Diffusion d'informations : l'affiche « Dispositifs drogues et addictions à Bruxelles »	37
2.4. Formations sur les addictions à destination des professionnels de première ligne	38
2.5. Soutien au développement de l'équipe mobile AddUp.....	38
2.6. Matinée d'étude « Justiciables et assuétudes » – 20 février 2025.....	38
2.7. Forum « Addiction & Société » (1 ^{er} -2 octobre 2025).....	38
2.8. Participation à des groupes de travail externes et à des événements	38
2.9. Participation à des événements.....	38
2.10. Formation continue	38
3. Perspectives 2026	39
X. CELLULE VOLONTARIAT	40
1. Actions menées en 2025.....	40
1.1. Dynamique du dispositif Plug'In de mise en relation	40
1.2. Sensibilisations.....	41
XI. COORDINATION USAGERS ET PROCHES	42
1. Rencontres Interface	42
2. Soutien à la représentation dans les instances.....	43
3. Conseils des Usagers et des Proches	43
4. Ligne téléphonique 0800/1234.1.....	43
5. Partenariats avec d'autres associations.....	44
6. Soutien au développement de l'expertise des proches : formation à la pair-aidance familiale	44
XII. PAIR-AIDANCE.....	48
1. Formations à l'expertise du vécu et à la pair-aidance	48



2. Réunions ouvertes pair-aidants / experts du vécu	48
3. Permanences téléphoniques	49
4. Accompagnement individuel	49
XIII. Projet fédéral référents expertise du vécu	50
1. Mise en œuvre du projet fédéral des référents experts du vécu	50
2. Les missions des référents	50
3. Déploiement et axes stratégiques en 2025	51
4. Enjeux et perspectives	51
XIV. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR 2026	52
Ce qui ne peut pas attendre	52
Ce que nous voulons construire	52
Une note de fin	53



INTRODUCTION

2025 n'a pas été une année ordinaire pour le secteur bruxellois de la santé mentale.

La mise en œuvre de la nouvelle loi sur les mesures d'observation protectrices a mobilisé des dizaines d'acteurs pendant des mois — psychiatres, magistrats, équipes mobiles, travailleurs sociaux — pour tenter de traduire un texte légal complexe en pratiques de terrain cohérentes. Les arbitrages budgétaires fédéraux et régionaux ont pesé lourd, avec une Spending Review qui a placé certains dispositifs fragilisés sous pression directe. Et la précarité bruxelloise, toujours plus visible dans les services de soins, a continué de rappeler que la santé mentale ne se soigne pas hors sol.

Dans ce contexte, la Plateforme a fait ce qu'elle fait depuis sa création : elle a tenu les espaces ouverts. Espaces de concertation, de formation, de médiation, de pair-aidance, de sensibilisation — des lieux où des gens qui, sans elle, ne se seraient pas retrouvés autour d'une même table, ont pu travailler ensemble sur des problèmes communs.

L'activité de 2025 en témoigne. 92 réunions de concertation, 659 participants aux formations de première ligne, 396 participants aux séminaires, 264 000 visites sur santementale.brussels. Ces chiffres ne racontent pas tout — ils ne disent pas la qualité des échanges, la confiance qui se construit séance après séance, ni les décisions qui n'auraient pas été prises sans ces espaces. Mais ils témoignent d'une chose : le secteur bruxellois de la santé mentale a besoin de lieux pour se penser collectivement, et il les utilise.

Ce rapport retrace l'année 2025 telle qu'elle a été vécue — avec ses avancées, ses chantiers en cours et ses questions ouvertes. Il est aussi un outil de travail pour 2026, une année qui s'annonce décisive sur plusieurs fronts.

Dans ce cadre, l'année 2025 a été marquée par une intensification de l'activité de la Plateforme, illustrée par quelques chiffres significatifs :

92	659	396	264k	2 972
réunions de concertation	participations aux formations 1 ^{ère} ligne.	aux participants aux séminaires	visites www.santementale.brussels	abonnés à la newsletter
<i>groupes de travail</i>	<i>37 modules — 148h</i>	<i>11 séances en 2025</i>	<i>+57 % vs 2024</i>	<i>+37 % en un an</i>

Force de ces constats, il s'agit maintenant pour les mois et années qui viennent de poursuivre le travail de concertation et de défense de la santé mentale à Bruxelles.

I L'ÉQUIPE

Derrière la Plateforme, il y a une équipe de 26 personnes aux profils très différents — coordinateurs, médiateurs, pair-aidants, chercheurs, communicants — qui partagent une conviction commune : que la santé mentale bruxelloise se construit mieux quand les bonnes personnes travaillent ensemble. Ce rapport est aussi le leur.

Nom	Fonction
Luc Detavernier	Directeur



Hassane Moussa	Administration Coordination Budgets
Véronique Manneback	Administration Bru-Stars
Hortense Stinglhamber	Communication
Philippe Blondiau	Coordination
Kelly Gustot	Coordination Jeunes
Kathleen Coppens	Coordination Bru-Stars
Cécile Vanden Bossche	Coordination Logement, Précarité, Santé mentale – Formations 1 ^{er} L
Ouafa Boughir	Recherches, Séminaires, Formations 1 ^{er} L
Aude Dion	Coordination Addictions
Olivier De Gand	Coordination Usagers et Proches – Référent Expertise du Vécu
Ludwig Hemeleers	Médiation
Hajar Laghmiche	Médiation
Lauraine Lukoj	Médiation
Rosane Patte-Davaux	Médiation
René Bartholemy	Pair-aidance – AREV
Sophie Céphale	Pair-aidance – AREV
Jonathan De Vylder	Pair-aidance – AREV – Référent Expertise du Vécu
France Dujardin	Coordination AREV
Céline Mathijsen	Pair-aidance – AREV
Valérie Muller	Pair-aidance
Jean-Philippe Faujour	Soutien à la Communication
Laura Rectem	Référent Expertise du Vécu



Marco Willems
Frédéric Tornabene

Référent Expertise du Vécu
Référent Expertise du Vécu

Philippe Derweduwen

Référent Expertise du Vécu

Bureau de la Plateforme (2024–2026)

Le Bureau, élu pour la période 2024–2026, assure la gouvernance de la Plateforme et garantit la cohérence de sa direction stratégique.

Nom	Fonction
Pr Dr Gérald Deschietere	Président
Dr Stefan Van Muylem	Vice-Président
Mazlum Kara	Trésorier
Geneviève D'Hoop	Représentante Proches



II. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COORDINATION ET DE LA CONCERTATION EN SANTÉ MENTALE

1. Missions et objectifs

La Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale est née d'un constat simple : les acteurs du secteur bruxellois de la santé mentale travaillaient souvent en parallèle, sans toujours se connaître, se parler ou se coordonner. Sa mission fondatrice est d'y remédier — en créant les conditions d'un dialogue permanent entre tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à la santé mentale à Bruxelles.

Concrètement, la Plateforme organise et anime des espaces de concertation thématiques et intersectoriels, réunissant des professionnels issus de secteurs aussi divers que la psychiatrie, le travail social, le logement, la justice, les addictions ou encore l'enseignement. Ces espaces ne sont pas des lieux de décision formelle, mais des lieux vivants où se construisent la confiance, la compréhension mutuelle et les collaborations durables.

La Plateforme couvre l'ensemble du spectre de vie — enfants et adolescents (0-18 ans), adultes (19-65 ans) et personnes âgées (+65 ans) — avec une attention constante à ce qui se passe aux interfaces entre ces publics et entre les dispositifs qui les accompagnent.

Au-delà de la concertation, la Plateforme joue un rôle de vigie et de ressource pour le secteur : elle produit et diffuse de l'information, forme les professionnels de première ligne, soutient la pair-aidance et l'expertise du vécu, gère un service de médiation en droits du patient, et porte la voix du secteur auprès des autorités compétentes. Elle est également un espace de sensibilisation du grand public, convaincue que la santé mentale est l'affaire de toute la société..

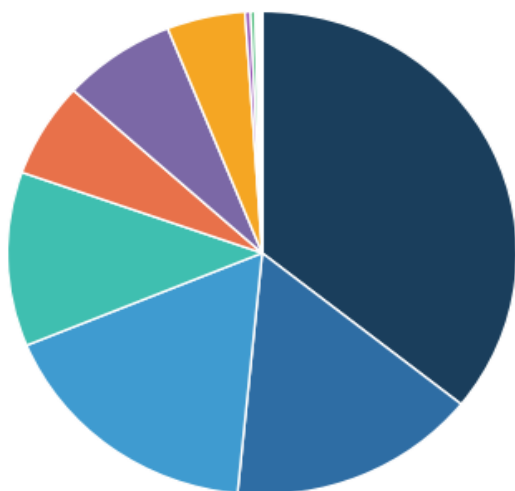
2. Financements

En 2025, la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale a bénéficié d'un financement global de 1 939 960,80 €, issu de quinze sources distinctes. Cette diversité des financeurs reflète la reconnaissance institutionnelle du rôle transversal de la Plateforme : coordinatrice régionale, actrice de terrain, interface entre niveaux de pouvoir et partenaire de projets fédéraux.



Répartition des financements 2025

Total : 1 939 960,80 €



COCOM	: 693 500,00 € — 35.7 %
Coordination Bru-Stars (SPF)	: 306 584,77 € — 15.8 %
SPF - Experts du Vécu	: 333 922,86 € — 17.2 %
Fonds Maribel	: 225 982,30 € — 11.6 %
Hôpitaux Psy Médiation	: 122 717,15 € — 6.3 %
COCOM Crisis + DP	: 140 000,00 € — 7.2 %
Financement PsyBru (Brumenta)	: 96 279,95 € — 5.0 %
Colloques et séminaires	: 6 755,00 € — 0.3 %
Brumenta (Rétablissement)	: 5 568,87 € — 0.3 %
Exonération PP à payer	: 2 404,05 € — 0.1 %
Ventes et Prestations	: 2 300,00 € — 0.1 %
Produits Financiers	: 2 189,83 € — 0.1 %
Produits d'exploitation Divers	: 653,44 € — 0.0 %
Intervention assurance	: 482,58 € — 0.0 %
Dons	: 620,00 € — 0.0 %

Source de financement	Montant (€)
COCOM	693 500,00 €
Financement Brumenta (PsyBru)	96 279,95 €
SPF Référents Experts du Vécu	333 922,86 €
SPF Bru-Stars	306 584,77 €
Recette Hôpitaux Médiation	122 717,15 €
Maribel	225 982,30 €
Dons	620,00 €
Ventes et Prestations	2 300,00 €
Colloques et séminaires	6 755,00 €
Intervention assurance	482,58 €
Produits d'exploitation Divers	653,44 €
Exonération PP à payer	2 404,05 €



Convention Brumenta (Rétablissement)	5 568,87 €
Subside COCOM Crisis + DP (80.000 + 60.000)	140 000,00 €
Produits Financiers	2 189,83 €
TOTAL	1 939 960,80 €

3. Gouvernance et gestion

3.1. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale (PBSM) est un organe de gouvernance qui assure une représentation équilibrée de l'ensemble des acteurs du secteur de la santé mentale à Bruxelles. Grâce à cette diversité, le CA garantit une approche concertée et inclusive des politiques et actions mises en œuvre. En réunissant des représentants des hôpitaux généraux et psychiatriques, des services de santé mentale, des structures psycho-socio-thérapeutiques, ainsi que des initiatives d'habitations protégées, des institutions spécialisées en assuétudes, des médecins généralistes et des représentants des usagers et des proches, il constitue un espace d'échange essentiel.

Le mandat en cours, couvrant la période 2023-2026, reflète cette volonté de dialogue intersectoriel et de synergie entre les différents acteurs du secteur. Chaque membre effectif est accompagné d'un suppléant, garantissant ainsi la continuité des travaux et des concertations. L'implication des professionnels, des institutions et des associations d'usagers et de proches permet d'inscrire durablement la Plateforme dans une dynamique de gouvernance participative, en phase avec les réalités et les évolutions du secteur.

3.2. Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2025.

SECTEUR	MEMBRE EFFECTIF	SUPPLÉANT
Hôpitaux généraux avec service psychiatrique	<i>Pr Dr Gérald Deschietere Véronique Delvenne Dieter Zeeuws</i>	<i>Nathalie Vanderbrugge</i>
Hôpitaux psychiatriques	<i>Véronique Vercruyssen Benoît Fleischman Nelle Lambert</i>	<i>Vincent Dubois Laurence Ayache Jean-Pierre Pennec Alban Antoine</i>



Maisons de soins psychiatriques	<i>Stefan Van Muylem</i> <i>Edward Van Rossen</i>	<i>Leslie Danhaive</i> <i>Zélhia Zingir</i>
Structures psycho-socio-thérapeutiques	<i>Thomas Cotman</i> <i>Alain Chanson</i>	<i>Sandrine Rastelli</i> <i>Charlotte Huvenne</i>
Centres et services de santé mentale	<i>Alain Vanoeteren</i> <i>Yahyâ Hachem Samii</i> <i>Francine Desablens</i> <i>Nelle Lambert</i> <i>Julien Libbrecht</i> <i>Mazlum Kara)</i> <i>Ann Geets</i> <i>Luc De Mil</i>	<i>Cédric Petiau</i> <i>Ann Bressinck</i> <i>Caterina di Calogero</i> <i>François Bestgen</i> <i>Patrick Janssens</i> <i>Reza Kazemzadeh</i> <i>Eline Vyvey</i> <i>Tinne Cuypers</i>
Initiatives d'habitations protégées	<i>An Van Goidsenhoven</i> <i>Nathalie Delhaye</i>	<i>Suzy Maes</i> <i>Florence Crochelet</i>
Institutions et services spécialisés en assuétudes	<i>Kévin Moens</i> <i>Marc Devos</i>	<i>Eric Husson</i> <i>Natacha Meyengono</i>
Usagers et proches	<i>Jean-Paul Noël</i> <i>Chantal Vanherreweghen</i> <i>Catherine Iliou</i> <i>Geneviève D'Hoop</i>	<i>Marco Willems</i> <i>Sophie Vangoidtsenhoven</i> <i>Emanuelle Batz</i> <i>Micheline Jonckheere</i>
Médecins généralistes	<i>Christophe Barbut</i> <i>Cécile Avril</i> <i>Nathalie Vanbeylen</i>	<i>Gwendoline Hoven</i> <i>Hicham Vanborm</i>

3.3. Calendrier des Conseils d'Administration et points abordés

DATE	POINTS ABORDÉS
------	----------------



21 février 2025	<i>Bilan des formations 2024 (professionnels de première ligne et pair-aidants)</i> <i>Présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement fédéral 2025-2029</i> <i>Étude « Besoins et défis des proches en santé mentale »</i> <i>Convention Référents experts du vécu (SPF Santé publique)</i>
21 mars 2025	<i>Parcours d'Artiste 2025</i> <i>Enjeux et défis du secteur des addictions à Bruxelles (ASBL Enaden & Projet LAMA)</i> <i>Note Santé mentale – Police (LBSM)</i>
18 avril 2025	<i>Urgences psychiatriques et traitement volontaire sous conditions</i> <i>Présentation du projet EMUT – équipe mobile de crise (Eleni Alevanti, Saint-Pierre) Budget 2025</i>
27 juin 2025	<i>Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 16 mai 2025</i> <i>Point d'actualité de la Plateforme</i> ▸ <i>Informations générales et points saillants</i> ▸ <i>Accueil officiel de Nelle Lambert (remplacement Depuydt Caroline)</i> ▸ <i>Communication sur les subsides 2025</i> ▸ <i>Activités des dernières semaines de l'équipe</i> <i>Présentation des comptes 2024 de la PBSM</i>
19 septembre 2025	<i>Pratique de la médecine générale en service psychiatrique hospitalier : témoignage et perspectives</i> <i>État des lieux de la procédure de recrutement d'un(e) directeur(trice)</i>
21 novembre 2025	<i>Situation financière au 31/08/2025</i> <i>Projet NOVO (accompagnement vers l'emploi – Actiris)</i> <i>Avancement de la procédure de recrutement de la direction</i>
19 décembre 2025	<i>Dossier Spending Review (MSP, IHP, REVA)</i> <i>Projet NOVO</i> <i>Recrutement de la direction</i> <i>Mandat bancaire</i> <i>Texte commun avec les partenaires du secteur</i>



III. GROUPES DE TRAVAIL ET CONCERTATION

1. Concertation Enfants et Adolescents

Comment parler de santé mentale à un adolescent de 14 ans sans le faire fuir ? Comment aider un professionnel de terrain à s'orienter dans un paysage de soins bruxellois morcelé ? Ce sont ces questions concrètes qui ont guidé le groupe de travail Enfants et Adolescents tout au long de 2025. Réunissant des professionnels issus de neuf structures — Centres PMS, Centre de Prévention du Suicide, Infor Jeunes, Psychologues de Première Ligne, Réseau Bru-Stars, MADO Sud, Forum des Jeunes, école plurielle Karreveld et SIEP — le groupe s'est réuni à 10 reprises (16 janvier, 13 février, 6 mars, 10 avril, 12 juin, 28 août, 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre) pour avancer sur un projet ambitieux : co-construire, avec les jeunes eux-mêmes, des outils de sensibilisation à la santé mentale.

1.1 Une méthode : faire avec, pas pour

Le choix méthodologique du groupe est clair et assumé : les jeunes ne sont pas le public cible des outils, ils en sont les co-auteurs. Cette posture a structuré toute l'année. Le Forum des Jeunes a donné son avis sur les premières versions de l'affiche « dispositifs santé mentale pour les jeunes », proposé des formats alternatifs, pointé ce qui ne fonctionnait pas. À l'école plurielle Karreveld, l'outil a été testé auprès de jeunes de 12 à 18 ans, permettant d'observer les réactions selon l'âge et le genre et d'ajuster en conséquence. Au SIEP, un mini-questionnaire soumis à 100 étudiants a permis de trancher entre deux formats : le thermomètre l'a emporté, enrichi de l'aspect interactif d'un quizz et d'un item sur l'estime de soi.

1.2 Trois outils, une cohérence

Ce processus itératif a abouti à trois outils complémentaires. Le Çavamètre est un outil interactif d'auto-évaluation en format thermomètre, structuré en zones verte, orange et rouge, qui permet à un jeune d'évaluer son état psychique et émotionnel et de s'orienter vers des ressources ou des professionnels si nécessaire. La carte des dispositifs de soins, une affiche A1 recensant l'ensemble des ressources bruxelloises, est déjà demandée par plusieurs institutions et prête à être diffusée aux professionnels et structures éducatives. Le site web interactif, espace numérique centralisé donnant accès au Çavamètre et à la carte des dispositifs, sera finalisé et mis en ligne en 2026.

1.3 Des partenariats renforcés

L'année a vu le réseau s'élargir avec l'intégration de Karreveld et du SIEP comme terrains d'expérimentation, tandis que la collaboration avec le Forum des Jeunes s'est intensifiée et que les liens avec Bru-Stars ont été maintenus pour garantir une approche multidisciplinaire cohérente.

1.4 Perspectives 2026

La mise en ligne du site constituera l'aboutissement concret de deux années de travail collectif. Elle s'accompagnera d'une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, Facebook), d'une poursuite de l'évaluation en lien avec les retours du terrain, et d'une exploration de nouvelles thématiques — notamment les limites et les apports de l'intelligence artificielle en santé mentale.

2. Concertation Adultes et Personnes âgées

2.1. Comité Intersectoriel Double Diagnostic (CAIDD) – Handicap et Santé Mentale



Coordinateur : Equipe mobile Maya – avec le soutien de la PBSM (Philippe Blondiau)

Avec **93 membres** issus de secteurs aussi variés que le double diagnostic, l'hébergement spécialisé, les centres de santé mentale, les mutualités et les autorités régionales, le CAIDD est l'un des espaces de concertation les plus larges coordonnés par la Plateforme. Sa raison d'être : penser collectivement la prise en charge des personnes qui cumulent une situation de handicap et une problématique de santé mentale — un public trop souvent renvoyé d'un secteur à l'autre, faute de dispositifs adaptés.

En 2025, le groupe s'est réuni à **6 reprises** (18 février, 25 mars, 20 mai, 4 juin, 14 octobre et 9 décembre), avec un agenda dense. L'année a été marquée par la poursuite de l'élaboration d'une note de recommandations politiques, socle du plaidoyer du groupe auprès des autorités. En parallèle, quatre thématiques de fond ont structuré les échanges : la prise en charge somatique des personnes en double diagnostic, la gestion des situations de crise, les dispositifs de répit, et le soutien aux familles et proches — autant de dimensions trop souvent négligées dans les politiques existantes.

L'année a également été marquée par un effort d'essaimage : rencontres avec les doyens des facultés de médecine (ULB, UCL, Mons), séminaire auprès des assistants psychiatres de l'ULB, et contacts avec IRISCARE, la COCOF et le CRR, pour diffuser les travaux du groupe au-delà de ses membres directs. Un constat transversal émerge avec force : l'absence quasi totale de formation au double diagnostic dans les cursus professionnels reste un angle mort préoccupant, identifié comme priorité pour 2026.

2.2. Groupe de Travail Maisons de Soins Psychiatriques (GT MSP)

Les cinq Maisons de Soins Psychiatriques bruxelloises — Trois Arbres, Schweitzer, Quatre Saisons, Sanatia et Thuis — forment un réseau essentiel du paysage de la santé mentale bruxelloise. Ce GT MSP réunit, autour de leurs psychiatres-directeurs, le coordinateur santé mentale de la Fédération GIBBIS et la direction de la PBSM, pour travailler à l'amélioration continue des pratiques et à la représentation commune du secteur.

En 2025, **8 réunions de direction** ont été tenues (22 janvier, 26 février, 7 avril, 13 mai, 12 juin, 26 septembre, 19 novembre et 11 décembre), rythmées par des travaux réglementaires d'envergure. La révision de l'Arrêté Cocom fixant les normes de programmation et d'agrément des MSP a occupé une place centrale, en concertation étroite avec l'administration Cocom et le Cabinet Maron. L'élaboration d'un canevas commun de règlement d'ordre intérieur et d'une convention-type pour les patients a également avancé, tout comme la révision du RPM. Des visites croisées entre MSP ont nourri les échanges de pratiques.

En décembre, à la demande de Vivalis, une collecte de données sur les admissions a été réalisée en vue d'une question parlementaire — illustration concrète du rôle de pivot que joue la PBSM entre terrain et instances politiques.

Pour 2026, les travaux réglementaires se poursuivront, et une dynamique nouvelle prendra forme avec la relance du groupe des coordinateurs des MSP, qui se réunira deux fois par mois pour approfondir les échanges opérationnels et organiser des immersions entre équipes de différentes maisons.

2.3. Groupe de Travail Trajets de Soins de Crise et Urgences (GT TSC – GSO)

La crise psychiatrique ne se gère pas seul. C'est la conviction qui fonde ce groupe de travail, sans doute le plus complexe et le plus actif du dispositif de concertation adultes, mis en place en collaboration avec Brumenta. En 2025, il a généré à lui seul **46 réunions** — une intensité qui témoigne à la fois de l'urgence des enjeux et de l'engagement des acteurs.

Le GT TSC réunit onze catégories d'acteurs : services d'urgences psychiatriques, équipes mobiles de crise, unités de High Intensive Care (HIC), Centre Médical Intégré Maya, police bruxelloise, médecins généralistes, services de santé mentale, secteur des assuétudes, pédopsychiatrie, usagers et proches. Cette diversité fait sa richesse — et sa complexité.



Le **groupe général** s'est réuni **16 fois** en 2025, permettant des échanges réguliers sur les enjeux transversaux de la crise psychiatrique bruxelloise. Le **Groupe de Soutien à l'Opérationnalisation (GSO-TSC)**, véritable moteur opérationnel du trajet de soins de crise, a tenu **12 réunions**, avec pour objectif de traduire en outils concrets les orientations du groupe général : formalisation d'un Trajet de Soins de Crise commun, développement d'outils de coordination partagés, création de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

Quatre **sous-groupes thématiques** ont travaillé en parallèle, chacun sur un chantier précis, toujours en collaboration avec Brumenta :

- **SGT Processus d'entrée en hospitalisation** (7 réunions) : amélioration de la collaboration entre secteur ambulatoire et hospitalier au moment de l'entrée en crise.
- **SGT Secret partagé** (5 réunions) : élaboration de fiches techniques par secteur pour baliser les conditions du partage d'informations en situation de crise.
- **SGT Case management et carte de crise** (2 réunions) : mise à jour des outils existants — cartes de crise, directives anticipées — et développement du case management, en distinguant les pratiques hospitalières et ambulatoires.
- **SGT Cadastre des places disponibles** (4 réunions) : développement, confié à la PBSM par Vivalis, d'un outil digital permettant de connaître en temps réel les disponibilités dans les services d'admissions en psychiatrie des hôpitaux bruxellois. Ce projet sera présenté aux chefs de service au GT santé mentale de Gibbis en 2026.

Temps forts 2025

Conférence « Responsabilité juridique et interventions psychiatriques mobiles en urgence » :

Deux journées de conférences et d'échanges ont été organisées par le SPF avec Brumenta, les 21 février et 21 mars 2025, à destination des travailleurs des équipes mobiles de crise francophones qui développent le projet « Psychiatrie d'urgence de proximité », des chargés de projets des réseaux et des membres du GSO-TSC.

Perspectives 2026

- Poursuite de l'ensemble des sous-groupes de travail en cours.

2.4. Groupe de Travail Mesures d'Observation Protectrices (MOP)

Avec **56 membres** et une moyenne de **28 participants par réunion**, le GT MOP est l'un des rares espaces bruxellois où se retrouvent, autour d'une même table, des psychiatres hospitaliers, des magistrats du Parquet, des juges de paix, des représentants de la police, du SIAMU, et les coordinations de Brumenta et Bru-Stars. Cette composition singulière reflète la nature même des mesures d'observation protectrices : un dispositif à l'exacte intersection de la santé mentale et de la justice.

En 2025, l'agenda du groupe a été largement structuré par l'entrée en vigueur de la **nouvelle loi de mesure d'observation protectrice de 2024**, qui a nécessité un important travail d'appropriation collective. Sur l'ensemble de l'année, **8 réunions plénières** ont été organisées, complétées par **2 rencontres dédiées aux juges de paix et au tribunal de première instance**, un sous-groupe sur les situations et cas complexes, et un séminaire d'information sur la nouvelle loi — auquel la direction et la présidence de la PBSM ont participé le 4 février, lors du GT fédéral dédié à sa mise en œuvre.

Le travail de **monitoring** s'est poursuivi tout au long de l'année, avec un focus particulier sur les prises en charge des mineurs : le nombre de demandes d'expertise augmente, les situations sont de plus en plus complexes, et les ressources hospitalières restent limitées. Ce constat a conduit le groupe à engager une réflexion spécifique sur la réorganisation des prises en charge entre services — une priorité qui se concrétisera en avril 2026 par des rencontres rassemblant



l'ensemble des acteurs jeunesse concernés. Des données de monitoring ont également été transmises à Vivalis à la demande de la Commission santé, pour alimenter une question parlementaire.

La représentation du groupe bruxellois dans les instances régionales et fédérales a été assurée par le Pr Dr Gérald Deschietere (Président de la PBSM) et Luc Detavernier (administrateur délégué), garantissant que les spécificités du terrain bruxellois pèsent dans les arbitrages nationaux.

Perspectives 2026

- Poursuite de la réalisation de l'ensemble des objectifs et activités susmentionnés.
- Organisation de rencontres rassemblant les acteurs jeunesse concernés en avril 2026 :

2.5. Groupe de Travail Santé Mentale, précarités, logement

Ce groupe part d'un constat simple : le logement est un déterminant social fondamental de la santé mentale. Réunissant une trentaine d'organisations — IHP, SMES, Samusocial, Bruss'Help, RBDH, Médecins Du Monde, Diogènes, MSF, et bien d'autres — il est l'un des rares espaces bruxellois où services ambulatoires, hospitaliers et acteurs du logement travaillent ensemble sur le fond.

En 2025, **quatre réunions** ont ponctué l'activité du groupe. Le 10 mars, les membres ont sélectionné et validé les recommandations à adresser au nouveau gouvernement bruxellois. Le 22 avril, ils ont conçu ensemble un questionnaire d'enquête sur l'accès au logement des patients sortant d'hôpitaux psychiatriques. Le 12 mai, le groupe a travaillé sur un appel à projets Brumenta portant sur la réaffectation de budgets non utilisés. Le 24 juin, les premiers résultats de l'enquête ont été présentés, offrant des données inédites sur une réalité bien connue des professionnels mais peu documentée.

L'événement phare de l'année a été la **journée d'échange « Travail social et psychiatrie »** du **23 septembre 2025**, organisée à l'auditorium du site Horta à Brugmann avec les services sociaux des hôpitaux Titeca et Sans-Souci. Plus de **100 travailleurs sociaux** de Bruxelles et de Wallonie s'y sont retrouvés pour une journée dense : une table ronde en plénière animée par le journaliste Pierre Schonbrodt sur le thème « Faire du travail social quand il devient impossible », quatre workshops l'après-midi, une clôture interactive avec présentation et vote des recommandations via sondage en ligne¹.

Pour octobre 2026, les recommandations seront transmises au nouveau gouvernement bruxellois, les résultats complets de l'enquête seront publiés et présentés lors d'une journée d'étude à Louvain-la-Neuve, et une nouvelle journée « Travail social et psychiatrie » sera organisée tout en étant élargie aux assistants sociaux des habitations protégées.

2.6. Vlaamse Vleugel – concertation néerlandophone bruxelloise

La Vlaamse Vleugel incarne une réalité souvent invisible : celle d'acteurs néerlandophones engagés dans la santé mentale bruxelloise, évoluant dans un paysage institutionnel majoritairement francophone. Cet espace de concertation — habitations protégées, centres de santé mentale, services hospitaliers, initiatives de rétablissement — est le seul lieu où ce réseau se retrouve régulièrement pour partager des savoirs, des pratiques et des actualités.

En 2025, le groupe a fonctionné sans coordination néerlandophone dédiée au sein de la PBSM, dans un contexte marqué par l'absence d'indexation du financement depuis 2014. Malgré ces fragilités, **6 réunions** ont été organisées — preuve

¹ <https://platformbxl.brussels/fr/actualites/23092025-journee-dechange-travail-social-et-psychiatrie-0>



que la valeur de cet espace est bien intériorisée par ses membres. Après une discussion d'avril sur les fondements et attentes du groupe, la décision a été prise de passer à un rythme bimestriel à partir de l'été.

Les échanges thématiques ont été de qualité. En février, coordinateur du réseau Hermes+ a interrogé la capacité du secteur à s'adapter aux besoins d'une population bruxelloise en mutation. En avril, une réunion a été consacrée à une réflexion collective sur les raisons d'être et les attentes des membres vis-à-vis de la Vlaamse Vleugel. Dans un contexte où aucun collaborateur néerlandophone de la PBSM ne peut assumer la coordination, pour le moment, les membres ont exprimé leur attachement au groupe et leur souhait de le pérenniser. La valeur principale identifiée : le partage de connaissances et l'interconnexion au sein d'un réseau néerlandophone bruxellois trop souvent fragmenté. En mai, BruZEL — seule zone de première ligne bruxelloise, financée par la Flandre et couvrant les 19 communes — a présenté son rôle dans l'organisation des soins néerlandophones. En juin, le groupe s'est réuni à l'UMC Saint-Pierre, découvrant de l'intérieur sa politique d'accès universel et son équipe mobile de crise. En novembre, Mieke Goyens a présenté le Réseau d'internement, évoquant la complexité des parcours entre prison, hôpital et logement autonome et l'outil Dundrum d'évaluation du niveau de sécurité requis.

La Vlaamse Vleugel reste un espace nécessaire dans un contexte structurellement déficitaire. Sa continuité en 2025, portée par l'engagement collectif de ses membres, en dit long sur sa pertinence perçue.

DATE	THÈME / INTERVENANT	LIEU / NOTE
8 janvier 2025	Réception du Nouvel An	PSC Elsene
12 février 2025	Conférencier invité : Patrick Jansens (Hermes+) – "Comment adapter nos réponses aux besoins évolutifs ?"	PSC Elsene
12 mars 2025	Annulée	–
9 avril 2025	Discussion sur les fondements et la gouvernance du groupe ; décision de se réunir tous les deux mois	–
14 mai 2025	Conférenciers invités : Dorien Pepermans & Bettina Kendip (BruZEL) – présentation des zones de première ligne et de l'organisation des soins néerlandophones à Bruxelles	–
11 juin 2025	Visite et présentation du service des urgences psychiatriques de l'UMC Saint-Pierre	UMC Saint-Pierre
10 septembre 2025	Annulée	–
12 novembre 2025	Conférencière invitée : Mieke Goyens – présentation du Réseau d'internement (Netwerk Internering)	–

3. Bilan chiffré des groupes de travail – Année 2025



L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue de l'ensemble des groupes de travail et instances de concertation coordonnées par la Plateforme. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des réunions tenues, des acteurs impliqués et des principales réalisations par groupe.

Groupe travail	de	Réunions 2025	Membres / acteurs	Réalisations principales	Commentaires
GT Enfants et Adolescents Kelly Gustot	et	10 réunions plénières	~15 partenaires (Centres PMS, Bru-Stars, Forum des Jeunes, SIEP, Infor Jeunes...)	Finalisation de l'outil «Çavamètre» · Carte A1 des ressources · Site web dédié (lancement 2026) · Participation au Salon des Métiers SIEP	Outils co-construits avec les jeunes. Absence de coordinateur-trice NL comme point de vigilance.
CAIDD – Double Diagnostic Equipe mobile Maya / Philippe Blondiau		6 réunions plénières	93 membres (CMI Maya, IHP, CPAS BXL, Titeca, Bru-Stars, Brumenta, Gibbis, 5 Mutualités, Service Phare...)	Note de recommandations politiques en cours · Thématiques : somatique, crise, répit, familles · Rencontres doyens facultés (ULB, UCL, Mons) · Séminaire ULB assistants psychiatres · Essaimage IRISCARE, COCOF, CRR	Préparation rencontres politiques. Carence de formation au DD dans les cursus identifiée comme priorité.
GT Maisons de Soins Psychiatriques Philippe Blondiau		8 réunions de directions	5 MSP bruxelloises (Trois Arbres, Schweitzer, Quatre Saisons, Sanatia, Thuis) + GIBBIS + PBSM	Révision Arrêté Cocom normes agrément MSP · Canevas commun ROI et convention patients · Visites croisées entre MSP · Collecte données admissions pour Vivalis	Travaux réglementaires avancés. Relance du groupe coordinateurs prévue 2026 (2x/mois).
GT Trajets de Soins de Crise (TSC – GSO) Brumenta / Philippe Blondiau		46 16 GT + 12 GSO + 18 SGT	~25 participants/GSO · ~15 participants/SGT · 11 catégories d'acteurs (urgences, EMC, HIC, police, MG, SSM, astuétudes, enfants/ados, usagers...)	4 SGT actifs (hospitalisation, secret partagé, case management, cadastre places) · Conférence responsabilité juridique EMC (21/02 et 21/03) · Outil digital places disponibles confié à la PBSM par Vivalis	Structure la plus complexe du dispositif. Présentation cadastre prévue au GT Gibbis en 2026.
GT Mesures d'Observation Protectrices (MOP) Philippe Blondiau		12 8 plénières + 2 juges de paix + 1 SGT + 1 séminaire	56 membres · ~28 participants/réunion (hôpitaux agréés, Parquet, juges de paix, police, SIAMU, Brumenta, Bru-Stars...)	Séminaire Nouvelle Loi MOP 2024 (4 fév.) · Module de formation nouvelle loi élaboré · Participation GT fédéral (18 fév.) · Monitoring focus mineurs · Données admissions transmises à Vivalis	Réorganisation prises en charge mineurs en cours. Rencontres juges de paix 2x/an maintenues.
GT Santé Mentale, Précarité et Logement Cécile Vanden Bossche		4 réunions plénières + journée thématique	30+ partenaires (IHP, SMES, Samusocial, Bruss'Help, RBDH, Febul, MDM, MSF, Fédé Bico, SSM De Lariks...)	Journée thématique 23/09 à Brugmann (100+ travailleurs) · 152h de formations (550+ participations via Brumenta) · Liens renforcés avec politiques de désinstitutionnalisation	Forte mobilisation autour des enjeux de précarité croissante et de la désinstitutionnalisation.



Vlaamse Vleugel 6

Philippe
Blondiau

réunions (2
annulées
sur 8
prévues)

Acteurs
néerlandophones
bruxellois (HP, CSM
NL, hôpitaux,
structures
ambulatoires,
initiatives de
rétablissement...)

Maintien de la plateforme malgré l'absence
de coordinateur NL dédié · Échanges
thématiques mensuels · Présentations
d'acteurs du réseau néerlandophone

Fragilité structurelle liée à
l'absence d'indexation
(depuis 2014) et d'un
coordinateur NL.
Continuité maintenue
grâce à l'engagement des
membres.

TOTAL 2025

92

**200+
impliqués**

acteurs

**7 groupes actifs · 4 SGT thématiques · 1
conférence · 1 journée thématique · 1 outil
numérique en développement**

92 réunions, plus de 200 partenaires mobilisés, 7 groupes actifs en parallèle : ces chiffres disent quelque chose de simple — le secteur bruxellois de la santé mentale se parle, et la Plateforme en est le fil conducteur. Derrière chaque réunion, il y a des professionnels qui ont pris le temps de se retrouver, des désaccords qui ont été mis sur la table, des outils qui ont avancé parce que les bonnes personnes étaient dans la même salle. C'est cela, la concertation — pas une fin en soi, mais la condition pour que les choses bougent.



IV. SÉMINAIRES

1. Organisation des séminaires thématiques

Co-organisation : Hajar Laghmiche (médiatrice) et Ouafa Boughir (chargée de projet)

Le Cycle de séminaires en santé mentale est né des constats de terrain des médiateurs de la Plateforme, confrontés dans leur pratique à des situations où les droits des patients et les cadres légaux se heurtent aux réalités du terrain. Ce sont des espaces où l'on peut dire ce qui coïncide — entre ce que dit la loi, ce que permet le terrain, et ce que vivent les patients. Elles ont pour ambition de favoriser l'information, le partage d'expériences et le dialogue entre professionnels, usagers et toute personne intéressée par ces questions.

Inauguré en 2024, ce cycle s'est poursuivi et enrichi en 2025. Cinq séminaires en présentiel et un webinaire ont été organisés, abordant des thématiques alliant du cadre légal des soins contraints à la philosophie du soin, en passant par l'interculturalité et l'autonomie du patient. Chaque séminaire donne lieu à la rédaction d'un article ou d'un compte rendu, publié sur le site de la Plateforme dans la section Recherches et publications.

6

séminaires organisés
en 2025

396

participants au total
148 présentiel + 248 visio

28 %

d'usagers et proches
parmi les participants présentiel

76

institutions représentées

Rappel du cycle 2024 – séminaires 1 à 5

Le cycle a débuté en 2024 avec cinq séminaires qui ont rassemblé 329 participants (192 en présentiel, 137 en visioconférence) issus de 124 institutions.

Séminaire 1 – 6 février 2024

La pratique du secret professionnel : entre théorie et clinique

- Intervenant(s) : Dr Claire Rommelaere (juriste et chercheuse en bioéthique)
- Participants : 34 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 2 – 13 mai 2024

Faire le bien d'autrui avec ou malgré lui : tensions et paradoxes de l'autonomie en santé mentale

- Intervenant(s) : Nicolas Marquis (sociologue)
- Participants : 38 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 3 – 13 juin 2024

Des repères dans l'impasse – Questions autour de l'administration des biens et de la personne

- Intervenant(s) : Christian Marchal et Damien Dupuis
- Participants : 24 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 4 – 10 octobre 2024

Le travail des familles dans la prise en charge des troubles psychiques – Quels enjeux derrière la demande de soutien par les proches ?



- Intervenant(s) : Antoine Printz
- Participants : 25 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 5 – 6 décembre 2024

De la mise en observation à la mesure de protection : que prévoit la nouvelle loi de privation de liberté en vue des soins ?

- Intervenant(s) : Pr Dr Gérald Deschietere (psychiatre–UCL) et Donatien Macquet (SPF Santé Publique)
- Participants : 71 participants en présentiel

Cycle 2025 – séminaires 6 à 10

Séminaire 6 – 4 février 2025 (webinaire)

De la mise en observation à la mesure de protection : que prévoit la nouvelle loi de privation de liberté en vue des soins ?

- Intervenant(s) : Pr Dr Gérald Deschietere (psychiatre–UCL) et Donatien Macquet (cellule coordination des réformes des soins de santé mentale, SPF)
- Participants : 248 participants
- Publication : Enregistrement vidéo
- Session complémentaire au séminaire 5 de décembre 2024, organisée en réponse à la demande soutenue du secteur autour de la nouvelle loi MOP.

Séminaire 7 – 20 février 2025

Penser les soins en réseaux : quels repères éthiques pour la concertation autour du patient vulnérable ?

- Intervenant(s) : Marianne Jeanty (psychologue – Plate-forme luxembourgeoise pour la concertation en santé mentale) et Marie-Françoise Meurisse (médecin-philosophe)
- Participants : 25 participants
- Publication : Article co-rédigé par Ouafa Boughir et Hajar Laghmiche sur les apports de la pensée habermassienne dans les soins de santé

Séminaire 8 – 20 mars 2025 (bilingue, en collaboration avec Similes Brussel)

« Je crois que je suis possédé par un Djinn » – Approches interculturelles en santé mentale

- Intervenant(s) : Yasmina Bellen (psychologue – UZ Brussel)
- Participants : 26 participants
- Publication : Article co-rédigé par Ouafa Boughir et Hajar Laghmiche sur l'interculturalité en santé mentale

Séminaire 9 – 28 mai 2025

Philosopher dans les soins : un levier face à la souffrance éthique

- Intervenant(s) : Jérôme Bouvy
- Participants : 27 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 10 – 22 septembre 2025

Un soin : on le demande, on le propose, on l'accepte ou on le refuse... Mais de quelle(s) manière(s) ? (première partie)



- Intervenants : Michel Dupuis (philosophe – UCL)
- Participants : 34 participants
- Publication : Actes du séminaire

Séminaire 11 – 4 décembre 2025

Entre autonomie, contrainte et dangerosité : sortir de l'internement

- Intervenants : Sophie De Spiegeleir
- Participants : 21 participants
- Publication : Actes du séminaire

Toutes les publications issues du cycle de séminaires sont disponibles sur le site de la Plateforme (platformbxl.brussels) et sur mediatio.be.



V. SENSIBILISATIONS

1. Sensibilisation à destination du grand public

15^e Édition du Parcours d'Artistes (APA) – mars 2025

Chaque année au mois de mars, la Plateforme organise le Parcours d'Artistes (APA, Artiesten Parcours d'Artistes), événement artistique qui valorise la créativité des usagers des institutions partenaires du secteur de la santé mentale bruxellois. En 2025, la 15^e édition s'est tenue sur un nouveau lieu : la salle LaVallée, rue Adolphe Lavallée 39 à 1080 Bruxelles, apportant une touche de nouveauté après plusieurs années aux Ateliers des Tanneurs.

Le thème de cette édition était « Maison miroir – Spiegelhuis » : une invitation à explorer sa maison intérieure, les émotions, l'identité et l'interprétation des institutions comme faisant « maison ». Le miroir en était le fil conducteur, symbolisant la réflexion et l'introspection. Chaque œuvre intégrait une matière évoquant le miroir — surface réfléchissante et lumineuse, créant des jeux de lumière et de perspectives fascinants.

14

institutions participantes

~ 200

visiteurs au vernissage

12 mars 2025

2 sem.

portes ouvertes dans les
institutions

14 – 28 mars

3

ateliers animés

dessin, peinture + guitare

Programme

- Vernissage : 12/03/25 de 18h à 21h
- Exposition et ateliers : 13/03/25 de 10h à 15h

Journées portes ouvertes dans les institutions : du 14/03/25 au 28/03/25

Institutions participantes et contributions artistiques

Quatorze institutions bruxelloises du secteur de la santé mentale ont contribué à cet événement, produisant des œuvres d'une grande diversité formelle : installations, mosaïques, gravures, peintures, sculptures et œuvres immersives.

Organisation et logistique

L'organisation de l'APA mobilise l'équipe de la Plateforme sur plusieurs mois. Une commissaire d'exposition, Helga Dejaegher, a assuré l'installation des œuvres le mardi 11 mars. Le dépôt des œuvres s'est effectué les lundi 10 et mardi 11 mars ; leur restitution le jeudi après-midi ou le vendredi. La logistique comprenait une camionnette, le matériel d'accrochage, un livre d'or, des fiches descriptives plastifiées pour chaque œuvre, un système de vente pour les institutions souhaitant proposer leurs créations, des affiches, des flyers et des brochures à diffuser parmi le secteur pour une large communication.

La Semaine de la Santé Mentale – du 6 au 12 octobre 2025

Chaque année, la Journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre, constitue un moment fort de mobilisation collective. En 2025, la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale s'est investie dans la valorisation de cette semaine en jouant un rôle essentiel de centralisation et de visibilité pour l'ensemble des initiatives du secteur bruxellois.



La Plateforme a lancé un appel à participation auprès de l'ensemble de ses partenaires – associations, institutions, organismes communautaires et professionnels indépendants – afin de recenser et de centraliser les initiatives sur un agenda interactif publié sur son site. L'objectif : offrir aux Bruxellois un point d'entrée unique pour découvrir l'ensemble des activités proposées durant la semaine dédiée : <https://platformbxl.brussels/fr/semaine-de-la-sante-mentale-calendrier-2025>)

Cette démarche collaborative a permis de recenser plus de 25 événements, couvrant une grande variété de formats : ateliers créatifs, conférences, projections de films, tables rondes, journées portes ouvertes, spectacles et expositions, répartis dans l'ensemble des communes bruxelloises. Deux événements ont été accueillis dans les locaux mêmes de la Plateforme : la table ronde de l'équipe mobile Eolia et l'animation sur les addictions chez les jeunes du Centre de Jour pour Jeunes du Centre Médical Enaden, tous deux le mardi 7 octobre.

La Plateforme a également coordonné sa communication avec la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale et le CRéSaM, partenaires structurels de la Semaine de la Santé Mentale à Bruxelles et en Wallonie, avec le soutien de la COCOF.

Programme détaillé des événements recensés

Jour	Activité	Organisateur
Lun. 6/10	Petit-déjeuner crêpes	Espace Jean Vermeylen
Lun. 6/10	Session d'information	Brussels ouderenplatform
Lun. 6/10	Rencontre pour explorer le volontariat	PlugIn' et la Plateforme francophone du volontariat
Lun. 6/10 Mar. 7/10	Projection « Au bord du monde »	Cinéma Galeries
Lun. 6/10	Projection « Tout s'est arrangé (ou pas) »	Centre d'Action Laïque / FAPEO
Mar. 7/10	Conférence « Santé mentale et précarité : les CPAS en première ligne »	CPAS de Saint-Gilles
Mar. 7/10	Table ronde « La discrimination traverse-t-elle le soin ? » – accueillie à la PBSM	Équipe mobile Eolia
Mar. 7/10	Animation addictions jeunes – accueillie à la PBSM	Centre de Jour pour Jeunes du Centre Médical Enaden
Mer. 8/10	Atelier créatif et participatif	SSM Champ de la Couronne
Mer. 8/10	Atelier « Santé mentale : Pourquoi les émotions ? »	CPAS de Saint-Gilles
Jeu. 9/10	Projection du documentaire « A la folie, bienvenue au Café curieux »	Espace Jean Vermeylen



Jeu. 9/10	Débat « Parcours croisés : santé mentale, précarité et politiques publiques »	<i>Forum-Bruxelles</i>
Jeu. 9/10	Atelier découverte d'un outil pour échanger sur les déterminants de la santé mentale »	<i>Culture & Santé</i>
Jeu. 9/10	Atelier « Sans-chez-soirisme & santé mentale »	<i>Bruss'help et SMES</i>
Jeu. 9/10	Théâtre musical : « Pour de vrai »	<i>Collectif Luna Roja</i>
Ven. 10/10	Journée portes ouvertes	<i>Nos Oignons</i>
Ven. 10/10	Rencontre et échanges autour de la pair-aidance	<i>Espace Jean Vermeylen</i>
Toute la semaine	Exposition « 2020 : Une Épopée Brodée »	<i>C.R.I.T. Art & Santé Mentale</i>

Participation à la Fête de l'Iris – 5 mai 2025

La Fête de l'Iris est l'événement officiel annuel de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2025, la Plateforme y a tenu un stand d'animation et de sensibilisation le dimanche 5 mai, de 12h00 à 18h00, au sein du pôle santé du village associatif.

Cette année, la Plateforme s'est particulièrement investie dans des partenariats institutionnels, dans le but d'informer, sensibiliser et orienter les citoyens vers le secteur de la santé mentale. Deux axes d'action ont été déployés.

En collaboration avec l'acteur public Vivalis, un stand interactif a proposé au public un jeu sous forme de quiz, articulé autour d'une centaine de questions-réponses sur la santé mentale. Ce format ludique a permis de tester les connaissances des participants et d'engager des échanges accessibles et concrets autour de thématiques souvent perçues comme complexes ou tabous.

En parallèle, la Plateforme a assuré une sensibilisation au réseau de soins en santé mentale bruxellois, en présentant les ressources disponibles pour les citoyens et en facilitant l'orientation vers les dispositifs existants. Plus de **1 000 sacs** ont été distribués en partenariat avec Psy-Bru, contenant des brochures informatives sur les psychologues de première ligne — un geste simple mais concret pour rendre l'information accessible au plus grand nombre, bien au-delà du secteur de la santé mentale lui-même.

2. Sensibilisation à destination des professionnels de 1ère ligne

Coordinatrice : Cécile Vanden Bossche

Les travailleurs de première ligne occupent une place déterminante dans le repérage et l'orientation des personnes en souffrance psychique. Pourtant, confrontés quotidiennement à des situations complexes, ils ne bénéficient pas toujours des outils conceptuels et pratiques nécessaires pour y faire face avec assurance. C'est en réponse à ce constat que la Plateforme a développé, dans une logique d'éducation permanente, son cycle de formations « Santé mentale et travail de terrain : comprendre pour mieux accompagner ».

Conçu en partenariat avec Brumenta et le projet INAMI PsyBru, ce dispositif vise à fournir des réponses concrètes aux réalités du terrain : mieux comprendre les troubles psychiques, décoder les comportements du public non-demandeur, connaître l'offre de soins bruxelloise, gérer les situations de crise. Chaque module conjugue apports théoriques et



situations vécues, animé par des professionnels du secteur santé mentale et psychiatrie dont l'expérience de terrain nourrit directement les échanges.

Un public large, reflet de l'intersectorialité bruxelloise

Accessibles à tout travailleur de première ligne en Région bruxelloise, les modules touchent des professionnels issus de secteurs très variés : CPAS, secteur du logement, aide aux sans-abris, services sociaux, maisons médicales, cliniques, médiation de dettes, aides à domicile, maisons d'accueil, SISF, AIS, services communaux, Croix-Rouge, services de police, avocats... Cette ouverture intersectorielle est constitutive de l'approche : elle favorise les échanges de pratiques entre acteurs qui, bien que travaillant auprès des mêmes publics, se croisent rarement dans d'autres espaces.

La session 2025 en chiffres

37 modules organisés <i>en 2025</i>	148h de formation dispensées	659 participations effectives <i>feuilles de présence signées</i>	~ 100 personnes en liste d'attente <i>places épuisées</i>
--	--	--	--

Ces chiffres ne traduisent qu'une partie de la réalité de la demande. L'adoption d'un système d'inscription en ligne a généré 541 inscriptions supplémentaires n'ayant pas donné lieu à présence. Face au taux d'absence observé, les plafonds d'inscription ont été progressivement relevés au-delà du seuil initial de 25 participants. Par ailleurs, près d'une centaine de personnes sont restées en liste d'attente, faute de disponibilité sur les dates proposées ou d'une inscription trop tardive.

Catalogue 2025-2026 – 10 modules renouvelés

La session « Comprendre pour mieux accompagner » 2025-2026, s'étendant de septembre 2025 à février 2026 a proposé 10 modules de 4 heures chacun. Le catalogue évolue chaque année en fonction des besoins observés sur le terrain ; cette édition intègre quatre nouvelles thématiques conçues pour répondre à des réalités de plus en plus prégnantes dans la pratique des travailleurs de première ligne.

N°	Intitulé du module	Nouveau
1	Psychopathologie	
2	Assuétudes	
3	Situations de crise	
4	Le public non-demandeur ou avec qui la communication est difficile	
5	Offre de soins et services en Région bruxelloise	
6	Prévention du stress par procuration	✓Nouveau
7	Santé mentale des migrants et exilés	



8	Santé mentale des séniors	✓Nouveau
9	Violences intrafamiliales	✓Nouveau
10	Droits du patient	✓Nouveau

Principes du dispositif

- Gratuité totale.
- Modularité et liberté de parcours
- Ancrage dans la pratique
- Accessibilité et souplesse
- Ouverture linguistique

Évaluation et retours des participants

Points positifs majeurs identifiés par les participants :

- La clarté et la dynamique des formations.
- La gratuité.
- La balance équilibrée entre apports théoriques et déduction collective des participants.
- L'introduction de cas concrets issus du terrain.

Points à améliorer :

- La durée des modules est jugée trop courte pour approfondir la matière et assurer des échanges suffisants.
- Le besoin de temps d'interaction sur base de situations difficiles vécues sur le terrain est en augmentation.
- Le nombre de places étant rapidement épuisé, certains participants n'ont pu obtenir de place pour tous les modules souhaités.

Témoignages de participants :

« Très adapté, rares sont les formations dans ce domaine qui partent d'expériences déjà vécues. »

« Très utile pour ma pratique au quotidien. »

« J'y ai trouvé de nouvelles manières d'aborder la problématique. »

« Une vraie dynamique de participation, bonne balance entre théorie, déduction des participants et partir des cas concrets — excellent ! »

Perspectives 2026

L'engouement observé en 2025 témoigne d'un besoin réel et croissant de formation en santé mentale dans le secteur de première ligne bruxellois. Il confirme la pertinence du dispositif et la nécessité de le pérenniser.

- Affiner le système d'inscription
- Envisager l'élargissement à des modules néerlandophones.
- Continuer à faire évoluer le catalogue



- **Développer deux nouveaux modules d'approfondissement** : « Situations de crise » et « Public non-demandeur ». Ces modules prendront la forme de mises en situation et d'échanges autour des attitudes, en partie sous forme de jeux de rôle sur base de situations de terrain soumises préalablement au formateur.
- Évaluer la pertinence d'un module « Santé mentale des adolescents »



VI. PUBLICATIONS ET OUTILS DE COMMUNICATION

L'année 2025 a été particulièrement riche en termes de production et de diffusion de supports de communication. La Plateforme a produit 13 références différentes pour un total de près de 29 800 exemplaires imprimés, couvrant des publics variés : professionnels de terrain, usagers, proches, jeunes et grand public.

Catégorie	Intitulé	Exemplaires
Brochure	Brochure Équipes mobiles	400
Brochure	Brochure Initiatives d'Habitations Protégées (IHP) édition 2025	500
Farde	Farde pour flyers – à destination des Proches	250
Bloc-notes	Bloc-notes pour les formations Santé mentale aux professionnels de 1ère ligne	500
Dépliant	Dépliants d'information – Permanences service de médiation	2 300
Affiche	Affiche dispositifs bruxellois – Addictions	250
Affiche	Affiche dispositifs bruxellois – Santé mentale	250
Flyer	Flyer Répertoire www.santementale.brussels	10 000
Affiche	Affiche formations psychoéducation Profamille	250
Dépliant	Dépliant Droits du Patient – « La personne de confiance »	2 500
Flyer	Flyer ligne d'écoute et de soutien 0800 12 341	10 000
Dépliant	Dépliant Droits du Patient – « Ta santé, c'est ton droit » (jeunes)	500
Flyer	Flyer d'information – Exposition Parcours d'Artistes 2025	2 500
TOTAL	13 références imprimées en 2025	29 800

Newsletter

La newsletter de la Plateforme a continué à rencontrer un vif succès en 2025. Des éditions régulières ont été envoyées tout au long de l'année, couvrant les actualités du secteur, les événements de la Plateforme et les ressources disponibles. Des flashs news ponctuels ont également été diffusés pour des communications spécifiques.



En 2025, la Plateforme a envoyé 15 communications à ses abonnés : 8 newsletters mensuelles et 7 flashnews thématiques. La liste d'abonnés a progressé de 2 168 destinataires en janvier à 2 972 en décembre 2025, soit une hausse de +37 % sur l'année.

15	2 972	49,2 %	16,6 %
envois totaux	abonnés au 31/12/2025	taux d'ouverture	taux de clics
8 NL + 7 Flashnews	+37 % vs janvier	moyenne 2025	sur ouvertures

Le taux moyen d'ouverture de 49,2 % est nettement supérieur aux moyennes sectorielles. Les flashnews thématiques ont particulièrement bien performé : la Flashnews Formations 2025-26 affiche le meilleur taux d'ouverture (54,2 %), tandis que la NL Mai (32,5 %) et la Flashnews Journée Droits du Patient (21,9 %) enregistrent les taux de clics les plus élevés.

N°	Titre	Date	Destinat.	Ouvertures	Clics
1	NL Janvier	09/01	2 168	1 044	76
2	Flashnews Offre d'Emploi Médiation	20/01	2 191	1 079	33
3	NL Février	05/02	2 223	1 055	95
4	Flashnews Cycle Séminaires	14/02	2 280	1 197	101
5	NL Mars	27/02	2 268	1 097	88
6	NL Avril	18/04	2 322	1 069	107
7	Flashnews Journée Droits du Patient	02/04	2 382	1 197	262
8	NL Mai	05/05	2 380	1 146	373
9	NL Juin	04/06	2 500	1 241	250
10	NL Juillet–Août	24/07	2 579	1 196	281
11	Flashnews Formations 2025-26	20/08	2 619	1 420	419
12	NL Septembre	15/09	2 683	1 325	341
13	Flashnews Semaine SM	01/10	2 717	1 338	163
14	NL Novembre	03/11	2 807	1 320	380
15	Flashnews APA 2026	18/12	2 972	1 542	56
TOTAL 2025			37 091	18 266	3 025



1. Répertoire www.santementale.brussels

L'année 2025 a confirmé l'ancrage du répertoire comme ressource incontournable en santé mentale à Bruxelles. Le site a poursuivi sa croissance continue, atteignant un total de 264 341 visites au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 96 341 visites par rapport à l'année précédente (+57 %). Ce chiffre témoigne d'un intérêt croissant du public pour une information claire, accessible et actualisée sur les dispositifs et structures en santé mentale.

264 341

visites en 2025

+57 % vs 2024

1 570

fiches disponibles

+70 vs 2024

2×/sem.

mises à jour

mercredi et vendredi

L'exactitude des données reste une priorité. Sébastien, bénévole engagé depuis 2023, poursuit avec régularité l'actualisation du répertoire deux fois par semaine, chaque mercredi et vendredi après-midi. Le répertoire compte désormais plus de 1 570 fiches, contre 1 500 en 2024. Son travail garantit aux usagers, proches et professionnels un accès fiable à des informations actualisées sur l'offre de soins et de soutien en santé mentale.



VII. RECHERCHE ET PRODUCTION DE DONNÉES

La recherche n'est pas, à la Plateforme, une activité parallèle aux autres. Elle les traverse. Chaque formation évaluée, chaque séminaire documenté, chaque donnée de monitoring transmise aux autorités est un acte de production de connaissance au service du secteur.

1. Évaluation et mise en lumière du travail de l'équipe

En 2025, l'évaluation systématique des formations et des séminaires a été poursuivie. Un questionnaire en ligne diffusé à l'issue de chaque module permettait aux participants d'exprimer leur satisfaction, d'identifier ce qui avait fonctionné et ce qui méritait d'être ajusté. Ces retours alimentent directement la conception des sessions suivantes — ils ne sont pas recueillis pour être archivés, mais pour être utilisés.

Le cycle de séminaires a fait l'objet du même suivi, avec une attention particulière à l'équilibre entre apports théoriques et espaces d'échange, et à la diversité des publics présents — professionnels, usagers, proches.

2. Production de données pour soutenir les revendications du secteur

Le suivi des Mesures d'Observation Protectrices (MEO) initiées depuis les salles d'urgences des quatre hôpitaux bruxellois désignés — CHU Brugmann, Cliniques universitaires Saint-Luc, CHU Saint-Pierre et hôpital Erasme — s'est poursuivi tout au long de l'année. Ces données permettent d'observer les tendances, d'identifier les dysfonctionnements et de produire des arguments fondés pour le plaidoyer auprès des autorités fédérales et régionales. En 2025, elles ont notamment alimenté une question parlementaire à la demande de la Commission santé de Vivalis.

3. Recherche scientifique et partenariats académiques

La Plateforme a participé à une chaire de recherche internationale, en collaboration avec le Canada, sur la perception de la santé mentale au sein des communautés issues de l'Afrique subsaharienne. Les résultats ont été présentés lors du 91^e Congrès de l'ACFAS à Ottawa en mai 2024, et le rapport complet est disponible sur le site de la Plateforme.

En parallèle, chaque séminaire du cycle 2024-2025 a donné lieu à la publication d'un article ou d'un compte rendu sur le site — une façon de faire vivre les échanges au-delà de la salle, et de contribuer à la diffusion des savoirs dans le secteur bruxellois.



VIII. LE SERVICE DE MÉDIATION

1. La réception et la gestion des plaintes

Pour remplir cette mission, il est important de rendre le service de médiation le plus accessible possible, y compris pour les patients les plus fragilisés et pour ceux et celles que la privation de liberté empêche de se déplacer. C'est pourquoi les médiateurs ont le souci d'aller au-devant de ces patients, non seulement en assurant des permanences sur le terrain des institutions, mais également en circulant dans les services. Les permanences se tiennent à un rythme variable selon le type d'institution.

En 2025, le service a mené plus de 400 permanences, d'une durée pouvant aller de 2 à 6 heures. Le service a enregistré 224 interpellations, dont 111 sont directement en lien avec les droits du patient et 113 sans lien direct avec les droits du patient. Le délai de traitement moyen d'une interpellation est de 10 jours.

Répartition des 111 interpellations en lien avec les droits du patient :

TYPE DE DROIT	ARTICLE DE RÉFÉRENCE	NOMBRE
Qualité des soins	<i>Art. 5. Le patient a droit à des prestations de qualité répondant à ses besoins, sans distinction d'aucune sorte. Le professionnel des soins de santé respecte la dignité humaine et l'autonomie du patient et tient compte de ses objectifs et de ses valeurs.</i>	59
Consentement	<i>Art. 8. Le patient a le droit de consentir librement à toute intervention moyennant information préalable. Il a le droit de refuser ou de retirer le consentement. Ce refus n'entraîne pas l'extinction du droit à des prestations de qualité.</i>	14
Libre choix du prestataire	<i>Art. 6. Le patient a droit au libre choix du professionnel des soins de santé et a le droit de modifier son choix, sauf limites imposées en vertu de la loi.</i>	7
Information	<i>Art. 7. Le patient a droit à toutes les informations le concernant et pouvant lui être nécessaires pour comprendre son état de santé et son évolution probable, fournies dans un souci de qualité et d'une manière adaptée.</i>	12
Dossier	<i>Art. 9. Le patient a droit à un dossier soigneusement tenu à jour et conservé en lieu sûr, à la consultation de ce dossier et à l'obtention d'une copie.</i>	4
Respect de la vie privée	<i>Art. 10. Le patient a droit à la protection de sa vie privée et au respect de son intimité lors de toute intervention du professionnel, notamment en ce qui concerne les informations liées à sa santé.</i>	8
Accès à la médiation	<i>Art. 11. Le patient a le droit d'introduire une plainte concernant l'exercice des droits que lui octroie la présente loi, auprès de la fonction de médiation.</i>	1
Prise en charge de la douleur	<i>Art. 11 bis. Toute personne doit recevoir de la part des professionnels de la santé les soins les plus appropriés visant à prévenir, écouter, évaluer, prendre en compte, traiter et soulager la douleur.</i>	6



TOTAL 111

Répartition des 113 interpellations sans lien direct avec les droits du patient :

TYPE DE PROBLÉMATIQUE HORS DROITS DU PATIENT	NOMBRE
Agressions physiques ou verbales, menaces ou intimidation, agressions sexuelles ou viols, vol ou dégradation d'objets personnels	24
Qualité et/ou quantité des repas, non-respect des régimes alimentaires	9
Règlement d'ordre intérieur contraire aux libertés individuelles et/ou à la dignité humaine	15
Propreté des locaux et chambres, mise à disposition du matériel nécessaire pour l'hygiène	10
Problèmes relationnels	16
Problèmes administratifs	8
Problèmes en lien avec une mesure d'administration des biens et/ou de la personne	1
Problèmes d'ordre juridique ou inaccessibilité d'un avocat	9
Enfermement, refus de sortie	5
Problèmes liés aux addictions ou à leur prise en charge, trafics de stupéfiants	1
Divers (inaccessibilité de l'argent de poche, violence intrafamiliale...)	15
TOTAL	113

Évaluation du degré de satisfaction :

- Près de 35 % des plaintes ont abouti sur une satisfaction exprimée par les parties.
- Pour 23 % des demandes, le porteur de l'interpellation exprime une forme de résignation : ni heureux ni malheureux, il « accepte » la situation et s'en accommode.
- 18 % des demandes ont abouti sur un mécontentement exprimé par les parties.
- Pour près de 24 % des dossiers, il est impossible d'évaluer l'impact de l'intervention : certains dossiers nécessitent un signalement ou un renvoi sans mise en contact des personnes.

2. La prévention des plaintes



En 2025, les activités de prévention ont couvert plusieurs publics et axes :

- Mise à jour du site www.mediatio.be, rédigé en langage clair et relu par des patients/résidents volontaires.
- À l'occasion de la Journée européenne des droits du patient, campagne d'information sur la personne de confiance (rôle dans trois lois : administration des biens et de la personne, MOP, droits du patient) ; fiche mémo comparative réalisée en partenariat avec le pôle Usagers et Proches.
- À l'attention des adolescents : le dépliant « Ta santé, c'est ton droit » reste très populaire (plus de 1000 exemplaires distribués en 2024-2025). Deux séances de jeux/animations et quatre séances d'information ont été animées au sein de services pédopsychiatriques.
- À l'attention des usagers : cinq séances d'information sur les droits du patient (quatre en institution, une dans un lieu de lien) ; ateliers de communication non-violente dans un lieu de lien.
- À destination d'un public mixte (usagers et professionnels) : actions menées en partenariat avec la Mutualité chrétienne et dans un centre de santé communautaire et un service social de proximité, dans le contexte des politiques de désinstitutionalisation.
- À destination des futurs pair-aidants : trois formations dispensées dans le cadre de l'AREV (droits du patient, secret professionnel, questions éthiques).
- À destination des professionnels : cinq séances (trois en institution, une dans le cadre du cycle « Comprendre pour mieux accompagner » de la Plateforme, une en collaboration avec l'Atelier des droits sociaux).

Les médiateurs ont participé à plus de 55 réunions communautaires de patients lors de leurs jours de permanence, contribuant à assainir les échanges et à repérer les problématiques institutionnelles relevant de la médiation.

3. L'information concernant l'organisation, le fonctionnement et la procédure de la médiation

Le travail d'information demeure à poursuivre de manière inlassable, principalement en raison du turn-over des patients, du personnel soignant et des médiateurs eux-mêmes. La communication relative aux modalités de fonctionnement du service de médiation s'effectue par différents canaux :

- Affiches et folders distribués dans les institutions partenaires.
- Site internet www.mediatio.be : le site est régulièrement mis à jour, reprenant le détail des activités et les coordonnées du service. Toutes les informations concernant la loi relative aux droits du patient y sont présentées dans un langage clair et inclusif, relu et approuvé par des patients ou résidents volontaires.
- Participation aux réunions communautaires de patients : en 2025, plus de 55 participations ont été comptabilisées. Cette présence d'un tiers extérieur permet d'assainir les discussions lorsque les débats se tendent et de repérer les problématiques institutionnelles relevant de la médiation.
- Participation aux réunions de professionnels de la santé.
- Présentation d'exposés à des groupes de professionnels.

4. La communication au patient des alternatives à la médiation

13 dossiers ont fait l'objet d'un renvoi, dont 7 concernent directement l'application des droits du patient.

5. La rédaction de recommandations

En 2025, cinq recommandations ont été formulées à partir des situations traitées par le service.

Sur la qualité des soins et le savoir-être relationnel.



Une part significative des plaintes analysées pointe des difficultés relationnelles plutôt que des manquements techniques. En psychiatrie plus qu'ailleurs, la qualité du lien est une composante du soin à part entière. La recommandation porte sur le renforcement de la formation au savoir-être dans les cursus professionnels, et sur une attention accrue à l'impact de la charge de travail sur la qualité des interactions.

Sur la continuité des soins.

Pour la sixième année consécutive, les plaintes liées à la continuité se maintiennent. Deux facteurs se conjuguent : le manque de personnel au sein des services, et le manque de places dans les institutions. Résultat : des délais d'attente absurdes, et parfois des hospitalisations contraintes qui auraient pu être évitées. Les initiatives en cours pour renforcer l'offre bruxelloise sont réelles, mais leur impact reste pour l'instant limité.

Sur le droit au consentement en contexte de soins contraints.

Le caractère contraint d'une mesure d'observation protectrice porte sur l'hospitalisation elle-même — pas sur les soins. Le droit au consentement reste donc pleinement applicable, y compris pour les patients sous mesure MOP. Ce principe est trop souvent méconnu, voire ignoré dans la pratique. La recommandation invite les équipes à le rappeler explicitement et à y former les professionnels concernés.

Sur le respect de la vie privée et le secret professionnel.

Les interpellations dans ce domaine concernent principalement le partage non justifié d'informations avec des proches ou d'autres professionnels. La recommandation porte sur la poursuite du travail de sensibilisation et de formation du personnel — pas comme rappel disciplinaire, mais comme réflexion de fond sur ce que signifie protéger la vie privée d'une personne vulnérable.

Sur le libre choix du prestataire.

Dans des services où l'organisation est rigide et l'effectif limité, le libre choix du professionnel est souvent impossible en pratique. Or pour certains patients — en particulier ceux sous mesure médico-légale — c'est parfois le seul levier d'autodétermination qui leur reste. La recommandation invite les institutions à explorer les marges de souplesse possibles, là où elles existent.



IX. COORDINATION ADDICTIONS – Aude Dion

1. Contexte

1.1. Addictions, santé mentale et précarité : une triple problématique dans l'impasse ?

À la croisée des addictions, de la santé mentale et de la justice, les situations que rencontre la coordination sont parmi les plus complexes du secteur bruxellois. Pas parce qu'elles sont rares — elles sont au contraire de plus en plus fréquentes — mais parce qu'elles exigent une réponse que nul acteur ne peut apporter seul.

2025 a confirmé cette réalité. L'intensification des facteurs de précarisation, la pression sur les dispositifs d'hébergement, le durcissement des conditions d'accueil pour les personnes migrantes : autant de dynamiques qui aggravent les trajectoires et rendent l'impasse plus visible. La coordination addictions a continué à travailler dans cet espace tendu — en maintenant les espaces de concertation ouverts, en soutenant les acteurs de terrain, et en portant des revendications claires auprès des instances compétentes.

Face à cette réalité, les réponses politiques dominantes ont continué à s'orienter vers des logiques de répression et de contrainte. Le secteur a fermement pointé les limites de cette approche — en particulier l'idée, annoncée dans l'accord de gouvernement fédéral, de conditionner l'accès au Revenu d'Intégration Sociale à une « désintoxication » : une mesure jugée non seulement inefficace, mais contre-productive pour les personnes les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que la concertation intersectorielle prend toute sa valeur. Permettre aux travailleurs du soin, de la justice et du social de se rencontrer, de mieux se comprendre et de construire des réponses communes n'est pas un luxe — c'est une nécessité structurelle.

1.2. Addictions, Santé Mentale & Justice : une concertation intersectorielle essentielle

Dans ce contexte, les initiatives de concertation entre professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes usagères de drogues apparaissent essentielles. Elles leur permettent de rencontrer les autres travailleurs dans leur fonction, de mieux se connaître et de mieux comprendre les réalités de terrain ainsi que les champs d'action et les limites des secteurs avec lesquels ils sont amenés à collaborer autour des usagers.

2. Concertation entre les secteurs « addictions », « santé mentale » et « justice »

2.1. Missions

La Coordination Addictions de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale a pour missions principales :

- L'organisation de la concertation entre les secteurs de la santé mentale et les secteurs spécialisés dans les addictions.
- Le renforcement de la collaboration intersectorielle entre santé mentale, addictions et justice.
- La coordination de groupes de travail et d'un réseau d'immersions des travailleurs du secteur.
- Le maintien d'une concertation en matière de toxicomanie en Région bruxelloise.
- L'organisation de modules de formation sur les addictions à destination des professionnels de 1ère ligne.
- La diffusion d'informations sur les addictions via des outils informatifs.
- La participation à des événements.

2.2. Coordination du groupe de travail « Addictions, Santé mentale et Justice »



Toutes les six semaines, le vendredi matin, des professionnels des secteurs des addictions, de la santé mentale et de la justice se retrouvent pendant trois heures pour partager des présentations thématiques, des interventions de cas, et les actualités du réseau. Ce groupe, ouvert à tous, est l'un des rares espaces bruxellois où magistrats, personnel pénitentiaire, équipes de soins et travailleurs sociaux siègent côte à côte autour d'une même réalité : celle des personnes usagères de drogues prises dans les rouages de la justice.

En 2025, **8 réunions** ont été organisées, rassemblant entre **20 et 30 participants** issus de plus de **35 institutions**. Onze nouvelles structures ont rejoint le groupe au cours de l'année : le SPF Santé Publique, l'Observatoire International des Prisons, la féda bxl, la SCMR LinkUp, la commune de Saint-Josse-ten-Noode, l'équipe mobile COVER, le Samusocial, EMUT Saint-Pierre/Brugmann, DoucheFLUX, Infor Drogues & Addictions et la Police Zone Midi.

DATE	ORDRE DU JOUR	NB
10/01/2025	Projet pilote « renforcement de l'offre de soins psychologiques de 1 ^{er} ligne (PPL) pour les détenus » (J. Donner – BRUMENTA/PsyBru) ; Étude Parcours-UD (P. Nicaise & M. Chantry)	21
21/02/2025	Présentation du Centre médical ENADEN ; Ouverture d'une section de défense sociale à la prison de Haren (OIP)	20
04/04/2025	Présentation de l'asbl CAP-ITI (Centre d'Accueil Post-pénitentiaire et d'Informations pour Toxicomanes Incarcérés) ; Coalition Arizona – mesures drogues et addictions (féda bxl)	26
16/05/2025	Présentation du dispositif LinkUp ; Présentation d'ALIF (maison bas-seuil pour MENA en errance)	20
27/06/2025	Intervision – cas présenté par l'équipe mobile TSI EOLIA ; Évaluation du GT 2024-2025 ; Repas de fin de cycle	19
12/09/2025	Présentation du service EMUT ; Discussion sur la reprise et l'évolution du GT	20
10/10/2025	La consommation comme porte d'entrée vers une prise en charge plus globale : présentations d'Infor Drogues & Addictions et du Résad	21
05/12/2025	Présentations de l'asbl DUNE et du bike-shop Zélie	22

L'évaluation réalisée en juin a dégagé trois points forts reconnus par les participants : s'informer sur des thématiques ancrées dans la pratique quotidienne, rencontrer des professionnels d'autres secteurs, et prendre du recul sur sa propre pratique. Une quinzaine d'articles de synthèse ont été rédigés à l'issue des réunions et diffusés dans le réseau.

2.3. Diffusion d'informations : l'affiche « Dispositifs drogues et addictions à Bruxelles »

En collaboration avec la féda bxl et les partenaires bruxellois du secteur, la Coordination a poursuivi la diffusion de l'affiche au format A1 recensant par catégories l'ensemble des services actifs dans le champ des assuétudes. Déclinaison de l'affiche « Dispositifs santé mentale à Bruxelles », ce support continue de recevoir un accueil enthousiaste de l'ensemble du réseau.



2.4. Formations sur les addictions à destination des professionnels de première ligne

Deux sessions de formation de 4 heures chacune ont été organisées les 2 et 23 octobre 2025, réunissant près de 40 participants au total, autour des différentes formes de dépendance, des mécanismes de la dépendance et de leurs conséquences sur la vie quotidienne, et des stratégies d'accompagnement.

2.5. Soutien au développement de l'équipe mobile AddUp

La PBSM est membre du Comité de pilotage d'AddUp, équipe mobile créée en 2024 dans le cadre d'un appel à projets du SPF Santé Publique. En 2025, la Coordination Addictions a participé à 2 réunions de ce comité. Jusqu'au 31 décembre 2025, la coordinatrice Addictions de la PBSM a également occupé à temps partiel le poste de chargée de projet pour AddUp — une double implication enrichissante pour les deux structures : AddUp a bénéficié de la connaissance approfondie du réseau bruxellois ; la PBSM a acquis une compréhension plus fine des enjeux du travail de terrain auprès d'un public à la croisée de la précarité, de la santé mentale et des assuétudes.

2.6. Matinée d'étude « Justiciables et assuétudes » – 20 février 2025

Co-organisée avec l'Ambulatoire-Forest, le RAJ, le SPS Central, la Maison de Justice de Bruxelles, I.Care, Cap-iti, Trempoline et le GREPEC, cette matinée s'est tenue à l'UCLouvain-Saint-Louis. Professionnels des soins et de la justice y ont travaillé ensemble autour de présentations et d'ateliers « World Café » pour questionner les leviers, les défis et les besoins de chaque secteur dans la prise en charge d'un public judiciairisé et consommateur. L'enseignement principal : la méconnaissance mutuelle entre secteurs confirme la nécessité de poursuivre des espaces de concertation comme le GT « Addictions, Santé Mentale & Justice ».

2.7. Forum « Addiction & Société » (1^{er}-2 octobre 2025)

Pour sa troisième édition à l'Albert Hall de Bruxelles, ce forum pluridisciplinaire a réuni professionnels de santé, du social, de l'éducation, de la justice, chercheurs et décideurs politiques. La PBSM y était présente via un soutien financier, le rôle de modératrice d'un atelier sur la « Mesure d'Observation Protectrice » (MOP) assuré par la coordinatrice Addictions, et une participation active aux différents échanges et conférences.

2.8. Participation à des groupes de travail externes et à des événements

- GT Vivalis – stratégie régionale drogues.
- GT PsyBru – projet PPL détenus.

2.9. Participation à des événements

La Coordination a maintenu une présence active dans le réseau tout au long de l'année, participant au GT Vivalis sur la stratégie régionale drogues, au GT PsyBru sur le projet PPL détenus, et à une vingtaine d'événements du secteur — du Salon de la réinsertion à la prison d'Ittre (24 mars) à la journée d'étude « Drugs in Brussels » de la féda bxl (28 novembre), en passant par le petit-déjeuner RDR de Modus Vivendi (10 juin) et le Forum Addiction & Société (1-2 octobre).

2.10. Formation continue



La Coordination a également investi sa propre formation continue, avec sept modules suivis dans le cadre d'AddUp (de la mise en contexte sociale des assuétudes aux bases neurobiologiques des troubles de l'usage de substances) et deux formations à l'animation de groupe dispensées par Bruxelles Formations Entreprises et la Ligue de l'Enseignement :

- 30/09 – La mise en contexte sociale des problématiques liées aux assuétudes, à la santé mentale et à la précarité (AddUp)
- 07/10 – La prise en charge des personnes au croisement des vulnérabilités : le rôle des équipes mobiles (AddUp)
- 28/10 – L'accueil des groupes vulnérables à l'interface rue/institutions (AddUp)
- 30/10 – La place de l'ambulatoire dans les trajectoires de soins du double diagnostic assuétudes/santé mentale (AddUp)
- 13/11 – Webinaire « Drogues en Belgique : une diversité de substances disponibles » (Eurotox)
- 09/12 – Les difficultés d'accès aux soins des personnes présentant des troubles psychiatriques (AddUp)
- 16/12 – Dépendances et troubles psychiatriques : bases neurobiologiques et défis thérapeutiques des troubles de l'usage de substances (AddUp)

La Coordination a également renforcé ses compétences en animation de groupe :

- 05/11 – « Créez un groupe cohérent et solidaire grâce aux brise-glace et autres outils de team building » (Bruxelles Formations Entreprises)
- 06, 07, 20 et 21/11 – Formation aux techniques d'animation (Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente)

3. Perspectives 2026

La Coordination Addictions entend en 2026 poursuivre et amplifier ce travail de mise en réseau et de formation. Parmi les priorités : la poursuite du GT « Addictions, Santé Mentale & Justice » et la création d'un GT « interventions » complémentaire, le renforcement des liens avec les services néerlandophones, la participation au GT Justice de la fédération bxl, et le développement de nouveaux outils d'information à partir de l'affiche existante. Les formations à destination des travailleurs de 1ère ligne seront poursuivies, et la Coordination envisage la création d'une newsletter ou d'un magazine « santé mentale & addictions » pour mieux diffuser les savoirs produits dans le réseau.



X. CELLULE VOLONTARIAT

1. Actions menées en 2025

En 2025, la Cellule Volontariat de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale, dans le cadre du projet Plug'In, a poursuivi et renforcé ses actions de sensibilisation, de formation et de soutien à l'engagement bénévole en santé mentale. Plusieurs événements et rencontres ont été organisés, en partenariat avec la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV), afin de mieux outiller les structures accueillant des volontaires et les personnes souhaitant s'impliquer dans des actions solidaires.

Rencontre « Santé mentale et volontariat »

Une rencontre en visioconférence dédiée à la thématique « Santé mentale et volontariat » a été organisée en 2025. Cet espace d'échange a permis d'aborder les enjeux spécifiques liés à la santé mentale dans le cadre de l'engagement bénévole, tant du point de vue des volontaires que des structures accueillantes. Les discussions ont porté notamment sur les conditions favorisant un engagement soutenable, la reconnaissance des vécus, et les ressources nécessaires pour prévenir l'épuisement et soutenir les parcours des volontaires dans la durée.

Podcast sur le volontariat en santé mentale

Dans une volonté de valorisation et de diffusion des expériences de terrain, la Cellule Volontariat a contribué à la réalisation d'un podcast consacré au volontariat en santé mentale. Ce format a permis de donner la parole à des volontaires, des professionnels et des personnes concernées, mettant en lumière la diversité des parcours, les motivations à s'engager et les impacts du bénévolat, tant sur le plan individuel que collectif.

Partenariat avec la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV)

Les collaborations avec la PFV se sont poursuivies tout au long de l'année afin de renforcer les connaissances autour du cadre légal, des pratiques d'encadrement et des outils de soutien au volontariat. Ces échanges ont contribué à accompagner les structures dans le développement de pratiques plus inclusives, mieux structurées et davantage adaptées aux réalités du terrain.

L'ensemble de ces actions a permis à la cellule Plug'In de consolider son rôle de soutien, d'accompagnement et de valorisation du volontariat en santé mentale à Bruxelles, en favorisant la mise en lien entre les acteurs et en promouvant une culture du bénévolat attentive aux enjeux de santé mentale, inclusive et reconnue.

1.1. Dynamique du dispositif Plug'In de mise en relation

En 2025, le dispositif Plug'In de mise en relation a traité plus de 25 sollicitations : 16 demandes introduites via le formulaire en ligne et une dizaine reçues par mail. Ces sollicitations émanent à la fois de particuliers et de professionnels (missions locales, institutions, services d'accompagnement), illustrant la diversité des publics adressés par le dispositif.

Nature des demandes

Les demandes reçues concernaient principalement :

- des recherches de volontariat ;
- des demandes de reprise d'activité après une période d'inactivité ou d'hospitalisation ;
- des demandes d'orientation vers des activités adaptées ;
- des questions relatives au cadre légal du volontariat.

Suivi et orientations



L'ensemble des personnes ayant introduit une demande a été recontacté par la Plateforme. Le suivi a permis :

- de recevoir environ la moitié des demandeurs en entretien individuel ;
- d'orienter plusieurs personnes vers les modules de formation au rétablissement (AREV) ;
- de rediriger d'autres vers des opportunités de volontariat correspondant à leurs attentes et disponibilités soit via la Plateforme du volontariat, soit vers d'autres partenaires tels que le Gué, Push, ...

Profils des demandeurs

Les profils recensés présentent une diversité notable de compétences : administration, communication, aide à la personne, animation jeunesse, accompagnement en situation de précarité, traduction, activités manuelles et artistiques. La disponibilité est souvent étendue ; plusieurs personnes sont mobilisables plusieurs jours par semaine, y compris en soirée ou le week-end.

Ces éléments confirment la pertinence du dispositif Plug'In comme outil d'accueil et d'orientation, en articulation avec les enjeux de participation, de rétablissement et d'insertion sociale dans le champ de la santé mentale bruxelloise.

1.2. Sensibilisations

En 2025, la Cellule Volontariat a organisé et participé à plusieurs actions de sensibilisation visant à promouvoir l'engagement bénévole dans le champ de la santé mentale. Ces actions s'inscrivent dans une logique de valorisation du volontariat comme levier de participation sociale et de rétablissement. Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la visibilité du dispositif Plug'In, notamment via une réflexion sur l'optimisation du site internet, afin de faciliter l'accès à l'information pour les volontaires potentiels et les structures accueillantes.



XI. COORDINATION USAGERS ET PROCHES

1. Rencontres Interface

1. Rencontres Interface

Interface est le groupe de coordination des usagers et des proches de la Plateforme. Il réunit régulièrement des représentants usagers et proches, des pair-aidants et des membres de l'équipe pour faire le point sur les projets en cours, préparer les représentations dans les instances et construire collectivement les actions menées en faveur des personnes concernées. En 2025, quatre rencontres plénières ont été organisées : les 21 janvier, 25 février, 13 mai et 14 octobre.

21 janvier — Lancer l'année, poser les bases

La première rencontre a posé le cadre pour les mois à venir : une réunion toutes les six semaines, les mardis de 12h à 14h, complétée de rencontres élargies trimestrielles par public cible — usagers d'un côté, proches de l'autre.

Trois chantiers majeurs ont structuré l'ordre du jour. La synthèse de l'enquête « Besoins et défis des proches en santé mentale » a été finalisée collectivement. Le groupe a fait le point sur la représentation d'Interface au GT Trajet de Soins de Crise, où quatre membres assurent la présence des usagers et des proches — avec des retours positifs, notamment sur la meilleure prise en compte de la parole des proches et l'utilité des vignettes cliniques présentées. Enfin, le recrutement des référents experts du vécu a été présenté : six postes francophones hébergés par la PBSM, cinq postes néerlandophones hébergés par Uilenspiegel.

25 février — Projets, formations et semaine de la santé mentale

Cette rencontre a été l'occasion d'avancées concrètes sur plusieurs fronts. Pour la ligne 0800, la décision a été prise d'ouvrir une plage horaire matinale de 10h à 12h, avec un téléphone mis à disposition dans les locaux — une mesure portée depuis plusieurs mois par le groupe. Pour les référents experts du vécu, le groupe a travaillé à clarifier les collaborations avec les associations d'usagers, dans une logique de fonctionnement à un niveau méta, proche du modèle des coaches de participation dans la réforme Ado-Enfant. Des actions concrètes ont été identifiées : organiser une rencontre entre l'AREV et les référents, réunir les acteurs des réunions ouvertes avec les référents, harmoniser la terminologie francophone. Sur les formations, les financements Brumenta — Open Dialogue, AREV, Profamille — ont été discutés, et le principe d'une formation d'introduction à l'Open Dialogue a été validé. La Semaine de la Santé Mentale a également été abordée, avec la proposition d'un tournoi de tennis de table et la centralisation des événements bruxellois.

13 mai — Appels à projets, outils et mobilisation

Rencontre particulièrement dense. Sur les formations BREF, deux bénévoles allaient être formés pour accompagner les institutions bruxelloises. Une journée d'information Profamille était prévue le 5 juin à la Plateforme. La journée d'information AREV du 12 mai avait rassemblé 35 participants autour des trois modules — rétablissement, expertise du vécu et pair-aidance — avec un démarrage du module pair-aidance prévu en septembre.

Sur les appels à projets Brumenta, le groupe a travaillé sur deux axes : un dossier pour les modules AREV incluant de nouvelles thématiques (violences intrafamiliales, droits du patient, MOP), et une enveloppe ponctuelle pour des projets ciblés — diffusion du rapport sur les proches, soutien à la médiation auprès des équipes mobiles.



La question des permanences pour les proches a été approfondie : nécessité de les co-construire avec les institutions, volonté d'éviter que la charge repose uniquement sur les bénévoles, projet d'une boîte à outils physique et numérique intégrant flyers, farde de ressources et lien avec www.santementale.brussels.

Le groupe porteur des proches a officiellement été lancé avec huit personnes engagées sur le suivi des recommandations. Une stratégie en trois phases a été définie : publication en exclusivité dans La Libre Belgique, diffusion vers les partenaires, puis actions ciblées sur chaque recommandation avec les porte-parole du groupe.

2. Soutien à la représentation dans les instances.

Au sein du Conseil d'Administration, les usagers et les proches disposent chacun de deux sièges. La coordination veille à ce que ces représentants soient accompagnés en amont de chaque réunion, pour qu'ils puissent y prendre part de manière éclairée et structurée.

Dans le cadre du GT Trajets de Soins de Crise, les représentants ont participé à l'ensemble des rencontres tout au long de l'année. Une séance spécifiquement dédiée aux usagers et aux proches a été organisée le 24 septembre 2025, offrant un espace d'expression et de contribution directe à la réflexion collective.

Les représentants Interface participent également aux réunions mensuelles du Comité de réseau de Brumenta, ce qui leur permet de porter la voix des personnes concernées au niveau du réseau bruxellois de santé mentale adulte.

Une avancée notable a été obtenue en 2025 : des représentants d'Interface siègent désormais dans les comités de sélection des appels à projets de Brumenta. Ce n'est pas anodin — cela signifie que des usagers et des proches participent aux décisions qui façonnent l'offre de soins bruxelloise, non plus comme témoins, mais comme acteurs à part entière.

3. Conseils des Usagers et des Proches

Deux conseils ont été organisés en 2025, offrant des espaces d'expression et de réflexion collective.

Le premier s'est tenu le 19 mars à l'ASBL Le Gué, à Woluwe-Saint-Lambert — un choix de lieu qui reflète la volonté d'aller à la rencontre des personnes concernées dans des espaces qui leur sont familiers. La rencontre a permis de mieux situer les ressources psychosociales disponibles à Bruxelles, d'échanger autour des expériences vécues et de renforcer la compréhension des parcours de soins.

Le second s'est réuni le 19 décembre dans les locaux de la Plateforme. Quarantaine de membres réunis pour une rencontre de fin d'année : retour sur les actions réalisées, valorisation des initiatives portées, reconnaissance collective. Un moment important pour le sentiment d'appartenance au groupe et pour la dynamique de participation.

4. Ligne téléphonique 0800/1234.1

La ligne d'écoute 0800/1234.1 constitue un dispositif central de la coordination usagers et proches, offrant un espace d'écoute gratuit et confidentiel accessible aux usagers, aux proches, aux professionnels et à tout citoyen en quête d'information ou de soutien en matière de santé mentale. Assurée chaque soir de 18h à 21h par des bénévoles engagés et formés, elle représente un lien essentiel entre la Plateforme et les personnes qui en ont besoin.

Depuis janvier 2025, un projet porté depuis plusieurs années par la coordination a été concrétisé : l'ouverture d'une plage horaire matinale. La ligne est désormais également accessible chaque matin de 10h à 12h, avec une personne spécifiquement préposée à la réception des appels. Cette extension répond à un constat de terrain : certains profils



d'appelants — qu'il s'agisse de disponibilité, de situation personnelle ou de préférence — ne pouvaient ou ne souhaitaient pas contacter la ligne en soirée.

Cette avancée illustre la volonté de la Plateforme de rendre ses dispositifs d'écoute progressivement plus accessibles et mieux adaptés à la diversité des besoins. Elle traduit également la confiance placée dans l'engagement bénévole comme levier structurant du soutien en santé mentale à Bruxelles.

Pour 2026, la Plateforme souhaite élargir le nombre d'écouteurs bénévoles. Cette démarche s'inscrit résolument dans un esprit positif et volontaire : il s'agit d'accueillir de nouvelles personnes motivées par l'envie de s'engager, et non de pallier un manque. Dans cette perspective, une nouvelle session de formation à l'écoute active sera organisée à destination de ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe. Préserver la qualité de l'écoute et le bien-être des bénévoles reste une priorité absolue — un écoutant qui s'engage librement et sereinement est la condition d'un dispositif qui fonctionne bien pour tous.

5. Partenariats avec d'autres associations

Collaboration avec l'ASBL Espérances

La Plateforme soutient activement les associations qui travaillent auprès des usagers et des proches — pas seulement en mots, mais de façon concrète et opérationnelle.

En 2025, elle a accompagné l'ASBL Espérances — portée par des usagers et des proches qui viennent en aide à leurs pairs — dans la publication, l'impression et la diffusion de leurs flyers, ainsi que dans leurs démarches de financement via des appels à projets.

Pour Similes Brussel, association néerlandophone de proches, la Plateforme est allée plus loin encore. Elle a rédigé et porté deux dossiers de financement distincts : l'un pour des sessions du spectacle « Dicht », accepté et en attente de versement ; l'autre pour deux sessions de formation « Prospect » à destination des professionnels, également accepté. Pour cette dernière formation, la PBSM a aussi assuré la traduction du contenu de l'anglais vers le français, facilitant son déploiement en Belgique francophone.

Au-delà de ces soutiens ciblés, la Plateforme met ses outils de communication — site, newsletter, réseaux sociaux — au service des associations partenaires pour donner de la visibilité à leurs projets. Pour des structures aux moyens limités, ce relais représente souvent plus que ce qu'un simple coup de pouce financier pourrait apporter..

6. Soutien au développement de l'expertise des proches : formation à la pair-aidance familiale

Plusieurs programmes ont marqué l'année, chacun sur un registre différent.

Programme Profamille

En 2025, quatre sessions du programme Profamille ont été mises en œuvre, dont une session en cours comprenant 14 séances à 11 participants. Pour la session 3, des séances d'approfondissement ont permis de consolider les acquis : trois séances animées par des intervenants, complétées par quatre séances sans animateur favorisant l'autonomie et la dynamique entre pairs. Pour deux autres sessions, des rencontres de suivi ont été organisées respectivement à un an et à deux ans après la formation, maintenant le lien avec une vingtaine de participants.



4

sessions mises en œuvre
en 2025

14

séances en cours
session active

~ 20

participants suivis
relances 1 et 2 ans

Le précongrès du 12 novembre et le congrès des 13 et 14 novembre à Namur qui a été organisé par la coordinatrice générale du Programme Profamille ont constitué un temps fort de l'année. L'équipe de la PBSM y a joué un rôle actif en soutenant les échanges entre animateurs francophones et en contribuant à l'accueil des équipes des réseaux. Le congrès a réuni des participants issus de Suisse, du Luxembourg, de France et des territoires d'outre-mer. Deux moments ont particulièrement marqué ces journées : la présentation d'un travail de fin d'études consacré à la pair-aidance familiale, et une intervention croisant les regards d'un proche, d'un usager et d'un professionnel sur le rétablissement — illustrant concrètement la complémentarité de ces trois perspectives dans les pratiques de soins.

Programme BREF — psychoéducation précoce à destination des proches

Développé au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier en partenariat avec l'UNAFAM, le programme BREF s'inscrit dans une approche de psychoéducation précoce à destination des proches de personnes vivant avec un trouble psychique. Face à des aidants encore trop souvent confrontés à un manque d'informations, à l'isolement et à une charge émotionnelle importante, BREF apporte une réponse structurée, brève et directement mobilisable. En tant qu'intervention de premier recours, articulée autour de trois séances individuelles et d'un suivi, il constitue une porte d'entrée essentielle pour soutenir les proches, renforcer leur pouvoir d'agir et favoriser leur orientation dans le réseau de soins.

Sa mise en œuvre à Bruxelles s'est appuyée sur un travail stratégique de coordination et de structuration du dispositif. Un premier levier prioritaire a été la formation des bénévoles aux ressources associatives destinées aux proches, afin de renforcer leur capacité d'orientation et de contribuer à une meilleure lisibilité du paysage bruxellois. Dans cette dynamique, une dizaine de rencontres ont été menées avec le service Zelig du site Erasme, sous la direction du Docteur Simone MARCHINI, permettant d'ancrer le programme dans les réalités de terrain, de consolider les partenariats et d'adapter les modalités d'intervention au contexte local.

Pour 2026, les perspectives s'inscrivent dans une logique de consolidation et de déploiement : accompagner les bénévoles dans le développement d'une posture ajustée — en particulier lors de la troisième séance, moment charnière du dispositif —, renforcer les espaces de supervision pour soutenir la qualité des pratiques, et élargir le programme à d'autres structures bruxelloises dans une perspective de maillage territorial et d'accessibilité accrue pour les proches.

Une première belge en pair-aidance familiale

Dans le prolongement de cette dynamique, Geneviève D'Hoop, impliquée de longue date dans les projets de la Plateforme et membre du Bureau de la PBSM, a entamé en 2025 une formation au Diplôme Universitaire de pair-aidance familiale en santé mentale dispensé au CH Le Vinatier, en France. Il s'agit d'une première participation à ce type de formation structurée pour une paire-aidante familiale issue de Belgique, en articulation avec une collègue de la province du Luxembourg.

La pair-aidance familiale désigne une pratique dans laquelle des proches ayant vécu l'expérience d'un membre de leur famille en souffrance psychique mettent ce vécu au service d'autres proches, dans un cadre structuré et formalisé. Encore peu développée en Belgique francophone, cette approche fait l'objet d'expériences pionnières en France. Ce parcours de formation représente une avancée concrète : il ouvre des perspectives nouvelles pour la transmission de savoirs expérientiels entre proches, le renforcement des dispositifs de soutien existants, et une reconnaissance plus



large du rôle des proches dans les parcours de rétablissement. La Plateforme entend capitaliser sur cette expérience en 2026, en explorant les conditions d'un transfert adapté de ce modèle dans le contexte bruxellois.

Programme PROSPECT – Formation à destination des proches

En parallèle, la PBSM a assuré en 2025 le portage fédéral du programme PROSPECT pour la Belgique francophone, développé au niveau européen par EUFAMI. Ce programme de formation destiné aux proches de personnes vivant avec un trouble de santé mentale vise à renforcer leurs compétences, leur capacité d'action et leur bien-être dans une perspective de rétablissement. Centré sur le partage d'expériences entre pairs et l'empowerment des proches, il contribue à rompre leur isolement, à améliorer leur compréhension des troubles psychiques et à soutenir leur participation aux dispositifs de soins et aux politiques publiques. La PBSM a assuré la coordination générale, veillé au respect du cadre méthodologique EUFAMI, soutenu les associations partenaires et favorisé l'ancrage du programme dans les dynamiques régionales et fédérales.

Groupe porteur dédié aux proches et appel à projets « Coin de Boussole »

À la suite des résultats de l'enquête menée auprès des proches, un groupe porteur dédié a été mis en place. Ce groupe vise à approfondir les besoins identifiés, à soutenir la structuration des actions en leur faveur et à renforcer leur place dans les dispositifs de participation et les dynamiques de soins.

Dans ce cadre, un axe prioritaire a été identifié autour de la mise en place de permanences dédiées aux proches au sein des institutions. Cette réflexion a abouti au dépôt d'un appel à projets auprès du SPF Santé publique, sous l'intitulé « Coin de Boussole », visant à renforcer l'accueil, l'orientation et le soutien des proches dans les services.

Par ailleurs, deux bénévoles proches ont été identifiés et soutenus afin de présenter les résultats de l'enquête. Cette valorisation a notamment pris place lors du colloque organisé par le SPF Santé publique le 10 décembre 2025, du précongrès du 12 novembre 2025, ainsi qu'au sein de différents organes de concertation. Ces initiatives ont contribué à renforcer la visibilité des réalités vécues par les proches et à soutenir leur participation active dans les espaces de réflexion, de décision et de transformation des pratiques en santé mentale.

Accompagnement à la mise en place d'un comité d'usagers – Epsilon

Dans le cadre du développement de la participation des usagers, un travail d'accompagnement a été mené auprès de l'hôpital psychiatrique Fond 'Roy, en vue de la mise en place d'un comité de patients. Une phase préparatoire a été réalisée à travers plusieurs rencontres, notamment les 1er avril 2025 et 8 juillet 2025, permettant de poser les bases du dispositif : clarification des objectifs, identification des enjeux institutionnels et définition des modalités de participation. Ces rencontres ont été faites en présence des coordinateurs qualité de l'hôpital et du coordinateur Usagers et Proches de la PBSM.

Le premier comité, intitulé « comité patient partenaire », s'est tenu le 22 octobre 2025, avec une séance prolongée le 15 décembre 2025, marquant une étape structurante dans la mise en place de cet espace participatif. Le comité est co-animé par un expert du vécu (co-coordonateur d'Interface) et la coordinatrice qualité des soins, garantissant à la fois une reconnaissance de l'expertise expérientielle et un ancrage dans les dynamiques institutionnelles d'amélioration continue.

Lors de ces rencontres, les membres du comité ont pu : constituer le groupe de patients partenaires ; partager leurs expériences du parcours de soins ; identifier les points forts ainsi que les difficultés rencontrées ; et formuler des propositions concrètes d'amélioration du quotidien et des pratiques de soins.

La seconde séance a été marquée par la présence de la direction médicale, qui a permis de renforcer l'ancrage institutionnel de la démarche. À cette occasion, la charte du comité patient partenaire, co-construite avec les usagers, a été validée ; une analyse des questionnaires de satisfaction a été réalisée ; et plusieurs axes prioritaires de travail ont émergé. Sur cette base, six thématiques de travail ont été proposées et validées par la direction : Communication et



parcours ; Prise en soin globale et respect des singularités ; Activités thérapeutiques et vie institutionnelle ; Articulation psy-somatique ; Continuité des soins et lutte contre l'isolement ; Échanges entre pairs et co-crédation.

Pour 2026 : lancement des sous-groupes thématisques, renforcement des liens entre le local et le régional, présentation du modèle dans d'autres institutions, et relance d'une démarche similaire au sein de l'ASBL L'ÉQUIPE à Anderlecht.



XII. PAIR-AIDANCE

▣ Coordinateurs/trices : Sophie Céphale, Jonathan De Vylder, Céline Mathijsen, Valérie Muller, René Bartholemy

1. Formations à l'expertise du vécu et à la pair-aidance

Légitimer les savoirs issus de l'expérience, professionnaliser la fonction de pair-aidant, et favoriser leur intégration dans les équipes du secteur social-santé bruxellois : tels sont les trois fils conducteurs qui ont structuré les deux éditions de formation poursuivies en 2025. Les chiffres parlent d'eux-mêmes — mais ce qu'ils ne disent pas entièrement, c'est la transformation que les participants décrivent en retour : un gain de confiance en soi, une légitimité nouvelle vis-à-vis des pairs et du milieu professionnel, de nouveaux outils, une meilleure connaissance des structures du secteur social-santé, et une plus grande aisance à s'exprimer en groupe et à initier leurs propres projets.

L'Académie du Rétablissement (AREV)

L'AREV est un espace ouvert à toutes les personnes — usagers, professionnels, proches — qui souhaitent travailler sur leur propre rétablissement. En 2025, **4 sessions** du module de base « Se rétablir par ses propres forces » ont été organisées sur **2 groupes**. Chaque session s'étend sur **8 séances de deux heures**, animées par un pair-aidant ou expert du vécu et un psychologue de première ligne. **59 personnes** y ont participé — 13 hommes et 46 femmes, dont 53 issues de Bruxelles. En parallèle, des modules spécifiques sont en cours de construction autour de la prévention des rechutes, de l'estime de soi et des douleurs chroniques, pour répondre à des besoins plus ciblés identifiés sur le terrain.

1ère édition pair-aidance (2024–2025) : premiers contrats, premières insertions

La première cohorte de formation à la pair-aidance a entamé son parcours en 2025. Sur les **16 personnes inscrites**, chacune a réalisé **200 heures de stage** en institution. Le bilan est concret : **4 personnes ont signé un contrat de travail** à l'issue de la formation, et **2 autres sont sous convention de volontariat** en 2025. Ce résultat ne va pas de soi — intégrer des pair-aidants dans des équipes de soins existantes demande un travail de préparation des deux côtés. En 2025, **5 sessions d'intervision de stage** ont accompagné les stagiaires (27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars et 14 avril), tandis que **4 séances d'accompagnement** étaient dédiées aux équipes s'ouvrant pour la première fois à l'accueil d'un pair-aidant en stage, complétées par des visites sur les lieux de stage.

2e édition pair-aidance (2025) : une cohorte en pleine construction

La deuxième édition a démarré avec **21 personnes inscrites** à la formation à l'Expertise de Vécu, dont **16 ont poursuivi vers la formation à la Pair-Aidance** en 2025. Sur l'ensemble de l'année, **69 heures de formation** ont été dispensées sur **23 sessions**, mobilisant **13 professionnels de santé mentale** et **16 pair-aidants formateurs**. Les thématiques abordées couvrent un spectre large et délibérément ancré dans les réalités du terrain : troubles en santé mentale, secret professionnel, formes de violence, addictions, pair-aidance et projets PAT/Samusocial/HPB, soins sous contrainte, rôle des experts du vécu au SPP Intégration Sociale et au SPF Santé Publique, écoute active, outils de pair-aidance, étude exploratoire.

2. Réunions ouvertes pair-aidants / experts du vécu

En 2025, **9 réunions ouvertes** ont été organisées — 8 en présentiel à la Plateforme et une en visioconférence le 16 décembre — aux dates suivantes : 14 janvier, 18 février, 25 mars, 8 avril, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 16 décembre. Chaque réunion rassemble en moyenne **15 personnes** : pair-aidants bénévoles ou salariés, personnes souhaitant le devenir, et professionnels du secteur social-santé.



Ces rendez-vous se sont affirmés comme bien plus qu'un espace d'information : c'est un lieu de transmission et d'élaboration collective autour des pratiques de la pair-aidance. Des pair-aidant-es y présentent l'institution au sein de laquelle ils et elles exercent, ainsi que leur manière singulière d'habiter leur fonction et de déployer leur pratique professionnelle. Ces présentations nourrissent des échanges riches et concrets, faisant émerger plusieurs enjeux centraux qui traversent chaque réunion : la posture, la juste distance, la déontologie.

Chaque réunion s'articule également autour d'un moment de co-construction réseau, d'où ont émergé des initiatives concrètes tout au long de l'année : création d'une plateforme Discord, rédaction d'une charte de valeurs, organisation d'ateliers comparatifs internationaux, renforcement de la coopération avec les secteurs néerlandophones. Les réunions ouvertes ont aussi permis de valoriser des initiatives plus larges en lien avec la pair-aidance, notamment des projets de type Erasmus+, inscrivant les pratiques locales dans des dynamiques de partenariat et d'innovation à plus grande échelle.

La réunion en visioconférence du 16 décembre a constitué un temps fort particulier : en réunissant des pair-aidant-es venant de Wallonie et de l'étranger, elle a ouvert un dialogue sur les réalités de la pair-aidance dans différents territoires et permis de mettre en perspective les formations existantes en Belgique francophone, en France et en Suisse — dans une logique de circulation des savoirs et d'inspiration croisée qui enrichit l'ensemble du réseau.

Ces réunions se poursuivront en 2026 avec un élargissement vers d'autres lieux d'accueil et la consolidation des outils créés collectivement.

3. Permanences téléphoniques

Depuis janvier 2025, des pair-aidants assurent les permanences matinales de la ligne d'écoute 0800/1234.1, chaque jour de la semaine du lundi au vendredi, de 10h à 12h. C'est un choix délibéré : confier ces appels à quelqu'un qui a lui-même traversé une expérience de souffrance psychique, c'est offrir aux personnes qui appellent une qualité de présence et de compréhension qui ne s'enseigne pas dans un manuel. Pas de distance professionnelle artificielle, pas de réponse formatée — juste quelqu'un qui sait, de l'intérieur, ce que ça fait de chercher de l'aide.

4. Accompagnement individuel

Les pair-aidants de la Plateforme assurent, sur demande, un accompagnement individuel dans les locaux. Lorsqu'une personne ayant un parcours en santé mentale souhaite s'engager — que ce soit dans une formation, un parcours de rétablissement, un projet de pair-aidance ou toute autre démarche — elle peut être reçue et guidée par un pair-aidant qui connaît ces chemins pour les avoir lui-même empruntés.

Cet accompagnement ne se substitue pas aux dispositifs existants. Il les complète, en offrant quelque chose que ces dispositifs ne peuvent pas toujours donner : un interlocuteur qui parle la même langue, qui n'est ni thérapeute ni travailleur social, et qui peut aider à démêler les questions, clarifier les options et trouver la porte d'entrée la plus adaptée à chaque situation.



XIII. Projet fédéral référents expertise du vécu

1. Mise en œuvre du projet fédéral des référents experts du vécu

Pendant longtemps, les personnes ayant vécu l'expérience de la maladie psychique n'avaient de place dans les équipes de soins qu'en tant que patients.

Le premier trimestre 2025 a marqué un tournant structurant : six référents experts du vécu francophones ont été engagés au sein de la Plateforme, dans le cadre du projet fédéral porté par le SPF Santé publique visant à intégrer des référents experts du vécu au sein des dispositifs de soins en santé mentale. Ce déploiement fait suite au travail engagé en 2024 — diffusion de l'appel à candidatures, accompagnement de profils issus des dynamiques de participation, préparation organisationnelle de l'accueil des référents — et constitue un levier majeur pour renforcer l'intégration de l'expertise du vécu dans les dispositifs de soins et soutenir l'évolution des pratiques vers davantage de participation et de co-construction.

Ce développement s'inscrit dans un contexte marqué par des difficultés persistantes en matière de représentation collective des usagers en santé mentale. Au cours des dernières années, la Plateforme a soutenu à plusieurs reprises des initiatives visant à structurer et renforcer une association représentative des usagers. Malgré ces efforts, les dynamiques associatives sont restées fragiles, rendant nécessaire l'exploration de modalités complémentaires pour garantir la prise en compte des savoirs expérientiels dans les politiques et les dispositifs de soins. Le déploiement des référents experts du vécu s'impose dès lors comme une réponse pragmatique et structurante : plutôt qu'attendre une représentation collective stabilisée, il s'agit d'intégrer des fonctions reconnues, outillées et ancrées dans les dispositifs existants, permettant de porter les savoirs expérientiels à un niveau systémique.

2. Les missions des référents

La fonction de référent expert du vécu est définie dans un cadre fédéral précis, qui en délimite à la fois la portée et les responsabilités. Les référents contribuent à ce que des experts du vécu dans le domaine de la santé mentale soient partie prenante dans les différents projets initiés par le gouvernement fédéral : High Intensive Care (HIC), équipes mobiles de crise (2a), équipes mobiles de longue durée et de réhabilitation (2b), internement, et soins psychologiques de première ligne (PPL).

Dans ce cadre, leurs missions s'articulent autour de plusieurs axes complémentaires. Ils facilitent et promeuvent l'expertise du vécu au niveau organisationnel, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en débattant des freins au déploiement des experts du vécu et en contribuant à les lever. Ils constituent un point de contact pour les organisations souhaitant recourir à l'expertise du vécu, et encouragent celles-ci à rassembler et soutenir les experts du vécu — tant bénévoles que professionnels — en collaboration avec les organisations d'usagers qui proposent des interventions par les pairs.

Les référents animent également des réseaux d'apprentissage thématiques, permettant à des personnes ayant une expérience du point de vue des usagers de contribuer concrètement à des soins de santé mentale plus centrés sur la personne. Dans le cadre d'un groupe de réflexion dédié, ils impliquent les différentes parties prenantes — services, autorités, experts du vécu, organisations d'usagers — pour analyser les possibilités de déploiement de l'expertise du vécu au niveau du terrain. Enfin, ils participent à la réflexion sur une offre de formations permettant aux experts du vécu de représenter le point de vue de tout usager à partir d'une vision commune, en faisant abstraction de leur propre histoire.

Pour exercer ces missions, les référents travaillent en étroite collaboration avec les coordinateurs de réseau et les acteurs des réseaux de soins, avec leurs collègues référents pour élaborer des stratégies durables — à travers des



supervisions, des interventions et un coaching individuel —, et avec l'équipe de coordination fédérale des réformes des soins en santé mentale du SPF Santé publique ainsi qu'avec le groupe de réflexion expertise du vécu, composé de représentants d'associations d'usagers, du gouvernement fédéral et des entités fédérées.

3. Déploiement et axes stratégiques en 2025

L'organisation des postes par thématique — santé mentale générale, addictions, situations d'urgence, parcours de réhabilitation — assure une couverture cohérente des priorités identifiées. Cette structuration favorise une articulation entre les niveaux local, régional et fédéral, tout en renforçant les liens avec les initiatives néerlandophones et en soutenant une dynamique nationale de convergence. La mise en œuvre du projet s'appuie sur l'expérience accumulée ces dernières années par la coordination usagers et proches à Bruxelles, aujourd'hui mobilisée à l'échelle du territoire francophone.

Cinq axes ont structuré le travail de déploiement en 2025. L'ancrage structurel de la fonction a consisté à intégrer progressivement les référents au sein des dispositifs existants — soins psychologiques de première ligne, projet High Intensive Care, équipes mobiles — ainsi que dans les secteurs des addictions, de la gestion des situations de crise et des parcours de réhabilitation, avec un travail de clarification des rôles, des mandats et des modalités de collaboration avec les équipes en place. Le soutien à la professionnalisation a pris la forme de la mise en place d'espaces de coordination, d'échange et de soutien permettant d'accompagner la prise de fonction, de consolider les pratiques et de structurer l'identité professionnelle des référents experts du vécu. Le développement de pratiques de co-construction a visé à promouvoir des modalités de travail intégrant les savoirs expérientiels aux côtés des savoirs professionnels, en particulier dans des contextes complexes tels que les addictions, les interventions en urgence et les processus de réhabilitation, en vue d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des soins. L'outillage et la structuration ont donné lieu à l'élaboration et à la diffusion d'outils facilitant l'exercice de la fonction : fiches de mission, cadres de collaboration, supports de communication, en articulation avec les ressources existantes. Enfin, l'interface avec le niveau fédéral a permis une contribution active aux échanges avec le SPF Santé publique afin de relayer les réalités de terrain, d'identifier les freins structurels et de soutenir l'ajustement du cadre du projet.

4. Enjeux et perspectives

Ce déploiement met en lumière plusieurs enjeux prioritaires pour la poursuite du projet : la clarification du statut et des barèmes, la sécurisation des conditions d'emploi, la reconnaissance institutionnelle de l'expertise du vécu, ainsi que le renforcement des dispositifs de soutien et de formation — en particulier dans des secteurs à forte complexité tels que les addictions, les urgences et la réhabilitation. Les missions des référents peuvent par ailleurs évoluer en fonction du développement des projets fédéraux, ce qui implique pour la Plateforme de maintenir une veille active et une capacité d'adaptation continue.

Dans cette perspective, la Plateforme se positionne comme un acteur clé de l'implémentation et de l'évaluation du projet, en lien étroit avec les partenaires institutionnels et associatifs, au service d'un système de soins plus inclusif, participatif et centré sur les savoirs croisés.



XIV. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR 2026

2026 s'annonce comme une année charnière. Pas parce que les défis sont nouveaux — la plupart sont là depuis plusieurs années — mais parce que plusieurs d'entre eux arrivent simultanément à un point de bascule. La Spending Review fédérale fait peser une menace réelle sur des dispositifs que le secteur a mis des années à construire. Le recrutement d'un nouveau directeur ouvre une période de transition qui demande à la fois continuité et renouveau. Et les projets lancés en 2024-2025 — cadastre des places, site jeunes, déploiement des référents experts du vécu — arrivent à maturité et attendent leur mise en œuvre concrète.

La Plateforme aborde cette année avec une conviction intacte : les espaces de concertation, de formation et de médiation qu'elle anime ne sont pas des luxes. Ce sont des infrastructures du secteur. Les supprimer ou les affaiblir, c'est défaire en quelques mois ce qui a pris des années à construire.

Ce qui ne peut pas attendre

Défendre les dispositifs menacés. La Spending Review touche des structures fragilisées — MSP, IHP, services ambulatoires — qui constituent le filet de sécurité du système bruxellois. La Plateforme portera une position claire et documentée auprès des autorités compétentes, en s'appuyant sur les données de monitoring produites tout au long de l'année et sur la voix des acteurs de terrain.

Finaliser le cadastre des places disponibles. Confié à la PBSM par Vivalis, cet outil numérique permettant de connaître en temps réel les disponibilités dans les services d'admissions psychiatriques bruxellois sera présenté aux chefs de service au premier semestre 2026. C'est un outil simple en apparence — et structurant dans les faits, pour tous ceux qui gèrent des situations de crise au quotidien.

Mettre en ligne le site santé mentale jeunes. Deux années de travail collectif avec les jeunes eux-mêmes aboutissent en 2026 à un livrable concret : le Çavamètre, la carte des ressources, le site interactif. Le lancement s'accompagnera d'une campagne sur les réseaux sociaux et d'une évaluation continue en lien avec les partenaires du groupe

Ce que nous voulons construire

Ancrer la pair-aidance dans le droit.

Avec deux cohortes AREV, six référents experts du vécu actifs, et une première belge en pair-aidance familiale, les bases sont posées. L'enjeu de 2026 est de transformer ces expériences en quelque chose de durable — un cadre éthique reconnu, un financement pérenne, une place institutionnelle claire. Ce travail de plaidoyer sera mené en lien avec les acteurs fédéraux et les réseaux européens.

Rendre l'information encore plus accessible.

Le répertoire santementale.brussels a franchi le cap des 264 000 visites annuelles. Ce succès crée une responsabilité : maintenir la qualité, élargir l'accessibilité, répondre aux besoins des publics qui restent à l'écart du numérique. Une refonte ergonomique est prévue, avec une attention particulière aux barrières linguistiques.

Consolider le soutien aux proches.

Profamille, PROSPECT, BREF, groupe porteur des proches, pair-aidance familiale : la Plateforme a développé en deux ans un écosystème de soutien aux proches qui n'existait pas. Il faut maintenant le pérenniser, le financer structurellement, et continuer à défendre la place des proches — non pas comme aidants par défaut, mais comme acteurs à part entière du rétablissement.

Peser dans les décisions qui comptent.



La participation de représentants d'Interface aux comités de sélection de Brumenta, les données transmises aux commissions parlementaires, les positions portées dans les instances régionales et fédérales : la Plateforme a une voix dans les arbitrages qui façonnent le secteur bruxellois. Elle entend la faire entendre plus fortement en 2026, dans un contexte politique qui demande des interlocuteurs capables de parler au nom du terrain avec des arguments solides

Une note de fin

Fondamentalement, un des enjeux pour la Plateforme consistera en 2026 à poursuivre l'enjeu d'une meilleure représentation du secteur de la santé mentale bruxelloise qui nous semble encore souffrir d'un trop grand éclatement, ce qui peut nuire à son efficience et à sa représentativité. La Plateforme prendra des contacts avec d'autres instances faitières afin de contribuer à la mise en place d'un meilleur modèle de représentativité. Il s'agira aussi pour la Plateforme de se doter d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice, La recherche d'un remplaçant à Luc Detavernier n'ayant pas été fructueuse jusqu'à présent. Ce double défi fera donc partie des enjeux, avec ceux mentionnés plus haut, à rencontrer en 2026.

Ce rapport est le reflet d'une année de travail collectif. Il est aussi, inévitablement, incomplet — il ne dit pas les conversations informelles, les situations résolues sans laisser de trace, ni le temps passé à maintenir des liens que rien n'oblige à maintenir. C'est pourtant souvent là que se joue l'essentiel. 2026 sera ce que nous en ferons — ensemble.